

Politique familiale

Il ne faut jamais se lasser de revenir sur le sujet — Un cas concret —
L'agitation nécessaire

Politique familiale!
C'est un terme avec lequel nos lecteurs sont depuis longtemps familiers, — moins cependant que nous le voudrions.

Tant de choses nous enlèvent le moyen de donner aux plus utiles campagnes tout le temps qu'il faudrait.

Politique familiale, cela veut dire qu'il ne faut jamais, dans l'examen d'un problème politique, faire abstraction du facteur familial; en d'autres termes, cela signifie qu'il faut toujours se demander: De quelle façon telle loi, tel règlement, tel impôt affecteront-ils la situation de la famille, faciliteront-ils ou gêneront-ils sa vie?

Car, il est bien beau de proclamer que la famille est la cellule sociale essentielle, que la société ne se compose pas d'un agrégat d'individus, mais de l'ensemble des familles; il est beaucoup plus beau encore de faire en sorte que cette cellule sociale soit aussi forte que possible, que rien n'en gêne le légitime épanouissement.

Or, tout le monde le sait, les lois, les règlements, le système des impôts sont loin de jouer toujours en faveur de la famille.

Prenons un cas concret, celui dont nous voulons surtout parler aujourd'hui, le cas de l'impôt fédéral sur le revenu. Au début, celui-ci ne tenait aucun compte des responsabilités familiales du contribuable. Ainsi le voulait probablement la vieille et fautive conception que l'on pourrait qualifier d'individualiste: ainsi le voulait peut-être aussi la tournure d'esprit de certains qui, célibataires ou maris sans enfants, n'ayant point de responsabilités familiales, ne voyaient pas, ne sentaient pas cet aspect de la question.

Pour faire admettre le droit d'exemption fondé sur l'existence et sur le nombre des enfants, il a fallu toute une bataille. Cette bataille, plusieurs ont eu l'honneur de s'y associer. Personne ne contestera, cependant, croyons-nous, qu'il faille au premier rang des lutteurs inscrire un nom: celui de M. Henri Bourassa.

Cet effort est l'un de ceux qui honorent le plus la carrière de notre ancien directeur.

A l'heure actuelle, la loi fédérale prévoit un dégrèvement de \$400 pour tous les enfants de moins de vingt et un ans qui sont à la charge du contribuable, — et pour les enfants de vingt et un ans et plus, qui, à cause d'infirmité mentale ou physique, restent à la charge de ce même contribuable.

Cette dernière clause ne vise évidemment que le cas des impotents.

Mais il y a celui des jeunes gens de vingt et un ans et plus qui suivent des cours, universitaires ou autres, et qui, de la sorte, coûtent cher, sans pouvoir tirer de leurs études le moindre profit immédiat. C'est le cas de milliers d'éle-

ves de nos grandes écoles. Ceux-là restent pendant plusieurs années encore à la charge des parents.

Et voici la question qui se pose: ne conviendrait-il pas que, tant qu'ils poursuivent leurs études, le cas de ces jeunes gens soit assimilé à celui de leurs frères plus jeunes, qu'on déduise de la somme imposable autant de \$400 qu'il est d'étudiants dans ce cas?

La question vaut la peine d'être étudiée. C'est un vieux camarade, très mêlé aux oeuvres sociales, qui nous rappelle cet aspect de la situation.

— Personnellement, nous disait-il, le cas n'a pour moi qu'un intérêt médiocre. A l'heure actuelle, je n'ai qu'un fils qui se trouve dans de piteuses circonstances... [Et notre ami est dans une situation de fortune qui lui permet d'envisager ces choses d'un regard fort détaché.] Mais je pense à d'autres, que je connais, et à la masse de ceux que je ne connais pas, mais dont je devine les difficultés. X, par exemple, a présentement quatre de ses enfants dans les grandes écoles: Hautes Etudes, Université, etc. Cela fait une charge, à laquelle ne pensent guère les célibataires ou les maris sans enfants...

Pour nous encourager à aider les oeuvres sociales, on nous permet de déduire de notre part de propriété imposable les sommes versées sur ces oeuvres. Pourquoi, sur preuve que tel enfant suit encore des cours qui coûtent sans rapport immédiat, pourquoi ne pas permettre, même si l'enfant a plus de vingt et un ans, la déduction, non pas même des frais complets de cours, mais de \$400, comme pour les autres enfants? C'est une oeuvre sociale, cela aussi...

On vote de l'argent pour aider les jeunes gens. Ce serait singulièrement les aider que de faciliter ainsi aux pères de famille le moyen de pousser ces enfants vers un plus haut échelon social, de leur fournir le moyen de rendre de plus grands services...

Et le procédé serait, encore une fois, d'une extrême simplicité. Il suffirait, sur production, par exemple, d'un certificat du directeur des Hautes Etudes, du recteur de l'Université, etc., d'assimiler le cas de l'étudiant à celui de ses frères et soeurs plus jeunes... On n'aurait qu'à annexer ce certificat à sa déclaration, comme on le fait pour les reçus des oeuvres sociales.

Voilà qui est fort bien: mais une réforme, si modeste et si justifiée qu'elle soit, ne s'opère pas toute seule. Il faut, règle générale, qu'elle soit fortement réclamée. Il faut, en d'autres termes, qu'on fasse l'éducation du public et de ses maîtres.

A ceux qui trouvent la proposition juste de mettre l'épaulé à la roue. Notre concours ne leur fera pas défaut.

Omer HEROUX

Assassinat du général Peev, chef de l'état-major bulgare

(Voir page 3)

A OTTAWA

Au premier congrès de l'Union des jeunesses catholiques canadiennes

La collaboration amicale des deux principaux groupes ethniques — Parfait bilinguisme — La cérémonie à l'Auditorium, hier après-midi, réunissait 10,000 jeunes gens

Races représentées: canadienne-française, acadienne, iroquoise, anglaise, irlandaise, écossaise, française, chinoise, juive, lithuanienne, italienne, polonaise, slovaque, ukrainienne, haïtienne, américaine, espagnole, allemande, belge et tchèque

Ottawa, 10. — Les deux premières journées du premier congrès de l'Union des jeunesses catholiques canadiennes ont obtenu beaucoup plus qu'un bon succès. L'éclat, l'ampleur, la parfaite dignité en même temps que l'enthousiasme des manifestations publiques de dimanche ont transformé l'atmosphère de la capitale. Ils ont affirmé le fait d'un catholicisme jeune et vivant, commandé le respect de la population non catholique et montré à qui a des yeux pour voir que le catholicisme peut être synonyme, quand on le veut, d'un sain et conquérant dynamisme. Mais ceux qui se sont donné la peine d'aller au delà du brillant des manifestations publiques, qui se sont efforcés de comprendre cette jeunesse, soit en assistant aux séances d'étude, soit en causant avec les congressistes, ont été plus impressionnés encore par le sérieux et la conviction religieuse des jeunes gens que par l'indéniable réussite du ralliement populaire auquel une quinzaine de milliers de personnes ont pris part hier après-midi à l'Auditorium.

MM. René McNicol et Timothy Slattery

Il est peut-être trop tôt pour résumer les travaux du congrès, pour en analyser l'esprit, pour en donner la note dominante. Remarquons simplement qu'il y a eu, à venir demain lorsqu'il s'agira de rapporter la fin du congrès — que les deux premières journées ont été remarquables par la collaboration amicale des jeunesses des deux principaux groupes ethniques et par leur constante affirmation d'une entière soumission aux directives du Saint-Siège. Déjà nous pouvons annoncer que le congrès a donné ses premiers fruits, puisque l'épiscopat canadien a désigné les deux représentants de l'Union des jeunesses catholiques canadiennes: M. René McNicol, représentant les jeunesses de langue française et M. Timothy Slattery, avocat de Montréal, représentant les jeunesses de langue anglaise. Cette double nomination est le gage d'une nouvelle et puissante association de jeunesse catholique, groupant toutes les sociétés existantes.

En français et en anglais

Le congrès s'est ouvert hier après-midi sous la présidence conjointe de M. Paul Leblanc, avocat de Montréal et président général de l'A. C. J. C., et de M. Timothy Slattery, avocat de Montréal également et président des *Gasson Associates*. Tous deux ont expliqué le but du congrès. A cette première séance, le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Hildebrand Antoniutti, a prononcé une allocution. M. Paul Leblanc et Timothy Slattery ont tous deux parlé en français et en anglais, donnant ainsi au congrès, dès sa première séance, un caractère de parfait bilinguisme qu'il devait garder par la suite. Dans la soirée on a formé des commissions d'étude, dont la principale devait s'occuper tout particulièrement des constitutions de la nouvelle société. De nombreux congressistes sont allés à la gare recevoir Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui a été accueilli aux cris de "Vive le pape! Vive le cardinal!"

La messe à la cathédrale

A onze heures hier matin, à la cathédrale, messe célébrée par Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. Son Eminence le cardinal Villeneuve a prononcé le sermon de circonstance en français et Son Excellence Mgr J.-Charles McGuigan, archevêque de Toronto, un sermon en anglais. Tous deux ont parlé de la nécessité d'un catholicisme agissant qui imprègne toute la vie du chrétien. L'assistance a chanté le *Credo* et après l'élevation MM. Paul Leblanc et Timothy Slattery ont lu l'acte de consécration de la jeunesse au Christ-Roi. Cette cérémonie religieuse n'a pas manqué d'impressionner profondément la vaste assistance, parmi laquelle il y avait quelques archevêques, des évêques, des dignitaires ecclésiastiques, des provinciaux et des supérieurs d'ordres et de congrégations religieuses et un très nombreux clergé tant régulier que séculier.

15,000 prennent part au défilé

Dans l'après-midi, les congressistes et les membres des associations de jeunesse de la capitale et des environs, renforcés de délégations de l'extérieur, ont défilé par les

rues de la capitale, de la cathédrale à l'Auditorium, pendant près d'une heure. On estime à 15,000 le nombre de personnes qui ont pris part au défilé et à 10,000 celui des jeunes gens qui ont assisté à la cérémonie à l'Auditorium. Pour la première fois peut-être, cette salle, que l'on réserve d'habitude aux grandes assemblées politiques, était remplie à pleine capacité. Sur l'estrade les dignitaires ecclésiastiques et laïcs avaient pris place. Au pied d'une immense croix, sur un fond représentant la carte du Canada, on avait réservé trois fauteuils pour S. Em. le cardinal Villeneuve et L. E. N. S. Hildebrand Antoniutti et Guillaume Forbes. Son Eminence a été l'objet d'une formidable ovation lorsqu'elle a fait son entrée. Les congressistes ont d'ailleurs fait un chaleureux et bruyant accueil aux membres de l'épiscopat, à M. R.-J. Manion, chef du parti conservateur, et à M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

Les races représentées

En plus des dignitaires susmentionnés, on remarquait la présence de L. E. N. S. Mgr L.-J. Arthur Melanson, archevêque de Moncton; Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet; Mgr Joseph-Aldé Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe; Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Pierre Fallaize, O.M.I., coadjuteur du vicar apostolique du Mackenzie; Mgr Patrick-Albert Bray, évêque de St-Jean, Nouveau-Brunswick; M. Grégoire Bélanger, député de Dorion à la Chambre de Québec, représentait M. J. Blodreau, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie. On a fait l'appel des délégués de tous les groupes ethniques et on a constaté que les races suivantes étaient représentées: canadienne-française, acadienne, iroquoise, anglaise, irlandaise, écossaise, française, chinoise, juive, lithuanienne, italienne, polonaise, slovaque, ukrainienne, haïtienne, américaine, espagnole, allemande, belge et tchèque.

Dans leur langue maternelle

L'assemblée était sous la présidence conjointe de M. Paul Leblanc et de M. Timothy Slattery. M. A.-E. Bourque, commissaire municipal, a souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom de M. Stanley Levesque, maire d'Ottawa. M. Lionel Leroux, de Montréal, ancien président général de l'A.C.J.C., a parlé au nom de la jeunesse canadienne-française; le Dr Walter Bossy, au nom des jeunesses de langue étrangère. Puis les délégués suivants se sont exprimés dans leur langue maternelle au nom des groupes qu'ils représentaient: E. Andrukaitis, jeunesse lithuanienne; E. Klemshuck, jeunesse ukrainienne; V. Slom, jeunesse polonaise; Frank Montour, jeunesse iroquoise; Gino Tiozzi, jeunesse italienne; Wong Tso Ping, jeunesse chinoise; P. Cantave, jeunesse haïtienne. M. Xavier Geller, scout-maître de Paris, et Edward Richner, président international de Pax Romana, ont aussi parlé à la parole.

M. Elie Bertrand et Lionel Chevrier, députés fédéraux de Prescott et de Stormont respectivement, représentants de M. Ernest Lapointe qui s'était excusé de ne pouvoir assister au congrès, ont pris la parole. Les derniers orateurs de l'après-midi ont été le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Antoniutti et Mgr McGuigan, et Son Eminence le cardinal Villeneuve. Voici un résumé du discours de Son Eminence:

Le cardinal Villeneuve

"En mon nom et aux noms de tous les évêques du Canada, mes bien chers frères, merci. Vous êtes une grande force qui se lève. Votre force est en votre amour du Christ dans votre union malgré les différences de races, de langues et de nationalités. La jeunesse est debout. Elle est forte et résistera aux attaques de l'ennemi. Il faut être fort dans la foi afin de proclamer votre fidélité dans l'apostolat et vos âmes créatrices opéreront par cette même force dans la foi les reconstructions sociales dans la paix et l'unité.

"Votre présence ici me cause une très grande joie. Le cœur de vos évêques a commencé à trembler il y a quelques années alors que l'en-

Le carnet du grincheux

La prochaine Tchécoslovaquie, serait-ce l'Ulster? Et le prochain coup à la Hitler, est-ce que ce serait de Valera qui le porterait?

Un quotidien annonce une grande vente de chemises à \$1 "parce qu'un manufacturier de chemises de qualité abandonne les affaires". Il y a de quoi. Il s'imaginait fabriquer des chemises, il s'est aperçu qu'il fabrique et vend des chemises.

"Madame photographie le soleil dans toute sa splendeur au-dessus de l'immensité", dit un illustré, qui montre madame en train de faire le point, en mer, avec un sextant. Or un sextant ressemble à un appareil photographique comme une japonaise à une Anglaise.

"En 1914, un Chamberlain nous eût-il si mal servi, même si nous avait four-ni moins d'occasions de crier à la victoire et s'il s'était exposé au reproche de ne pas avoir pour tout de bon mis fin à toutes les guerres?" demande le *Star* de Montréal, qui ajoute: "Répétons-le, même si cela doit déplaire à certains: La guerre ne règle rien. Jamais." Voilà qui est sensé. Le malheur, c'est qu'on écrit, que l'on dit cela après des menaces de guerre, ou bien après une guerre, jamais avant, quand ce serait le temps de le dire, de l'écrire, de le crier, de le clamer d'un bout à l'autre du monde. Alors, on ne le dit pas, — et l'on pousse à la guerre. Comme le *Star* en 1914...

On dirait que les Juifs ont trouvé moyen d'agir sur les Nazis quand on voit ceux-ci attaquer le cardinal Innitzer et se mettre systématiquement à dos les catholiques.

M. Godbout prétend que les banques refusent de prêter à M. Duplessis à des taux raisonnables. Si les banques refusaient des taux raisonnables, c'est qu'elles ne le seraient pas.

Le Grincheux

Pendant la dernière crise mondiale

Le "Devoir" et son public

Quel journal de langue française, chez nous, a le mieux informé ses lecteurs, pendant la dernière crise mondiale?

Lequel a donné au complet les divers discours de Chamberlain et de Hitler, traduits littéralement sur les textes câblés d'Europe?

Lequel a le mieux informé ses lecteurs sur ce qui en était de la Tchécoslovaquie, de ses ressources, de son histoire, de ses minorités, de ses industries, de sa population?

Lequel a présenté de la façon la plus claire la situation passablement emmêlée de l'Europe pendant ces temps critiques? Lequel a fourni le fil conducteur pour s'y retrouver?

Lequel de nos journaux a publié la documentation la plus accessible, la plus intelligente, la plus complète sur les engagements pris par des nations d'Europe envers Prague?

Lequel a publié la carte la plus claire, la plus explicite, au sujet de la minorité allemande dans le pays des Sudètes?

Lequel avait fait prévoir, dès mars dernier, que, sitôt l'annexion consommée de l'Autriche, ce serait "LE TOUR DE LA TCHECOSLOVAQUIE" (voir article du DEVOIR, 19 mars 1938)?

Lequel, dès avant le printemps dernier, écrivait: "TEMPO-RISER, C'EST LA POLITIQUE DE LONDRES... Entre temps Berlin et Rome pourront mener leur jeu. Paris, s'il allait vouloir se mettre en travers, Londres le suivrait-il?... A Paris même, Londres et la cavalerie de Saint-Georges ont leur influence. La guerre? Peut-être; mais presque certainement pas en 1938. La temporisation? Ce ne serait certes pas le salut de Prague, de Budapest... Néanmoins, la temporisation, ce serait, pour ces capitales, moins destructif, du point de vue matériel, que la guerre... LONDRES, DONC, TEMPORISERA. Qu'est-ce que fait Chamberlain, sinon temporiser quand il négocie, même si, négociant, il doit céder sur maints points, soit à Berlin, soit à Rome?" (Voir article du DEVOIR, 5 mars 1938.)

Lequel de nos journaux posait il y a un mois au moins cette question: "Serait-ce vraiment la guerre?" et y répondait: "L'ALLEMAGNE N'A PAS TOUTES LES ATOUTS QU'IL LUI FAUT POUR S'ENGAGER"?... (Article du DEVOIR, 10 septembre.)

Lequel de nos journaux écrivait à ce sujet: "Ne faut-il pas penser plutôt qu'Hitler manœuvre pour tâcher d'obtenir sans coup férir d'importantes concessions du côté de la Tchécoslovaquie? Et qu'au fond, LA GUERRE, IL NE LA VEUT PAS, il ne la fera que s'il ne peut sortir autrement de l'imposée où il paraît engagé?" (Article du DEVOIR, 10 septembre 1938.)

Lequel de nos journaux a le mieux analysé, depuis des mois, la situation européenne, ses dangers, les issues qu'il fallait prévoir?

Lequel de nos journaux a le plus constamment, le plus vivement, le plus intelligemment fait front à l'impérialisme, au "participationnisme", à la propagande jingo au Canada, notamment en ces derniers mois, en ces dernières semaines, — tout comme il l'a toujours fait — et le fera toujours?

Lequel, A PEU PRES SEUL DE TOUS LES QUOTIDIENS DU QUEBEC, a osé se prononcer net contre tout projet d'effort militaire du Canada hors des frontières du Canada et pour d'autres fins que la seule défense territoriale du Canada?

A toutes ces questions il n'y a qu'une réponse, une seule, — en deux mots: LE DEVOIR.

Si vous voulez être bien informé, en tout temps, le mieux informé de tout votre groupe; si vous voulez être bien défendu en tout temps et surtout aux heures de crise nationale, il faut lire, le premier de tous nos quotidiens:

LE DEVOIR.

Gens et choses

L'hommage méprisé

Hitler est certes l'homme dont on parle le plus dans les journaux à l'heure présente. Il est vrai qu'il s'impose aussi d'une façon inéluctable à l'attention publique. Ses étonnantes conquêtes — jusqu'ici pacifiques — sa contribution évidente à l'histoire de l'Allemagne et du monde, enfin le dynamisme qui a été sa personnalité tout cela n'est pas précisément fait pour le jeter dans l'ombre. Aussi par les temps présents, le Führer a-t-il très peu de chances de voir échapper à la presse universelle le moindre geste comique ou tragique, le moindre parole badine ou significative le concernant. Au fond, il n'en est peut-être pas mécontent. Le traité de Reich qui s'agrandit over-night dirait nos amis les Anglais — sans doute autant besoin de publicité que la plus récente pharmacie ouverte à Montréal.

Ainsi, la dernière nouvelle que nous ayons au sujet de ce grand ami des Israélites a trait à un bouquet de roses qu'un de ses admirateurs des Sudètes lui a jeté à la face, lors d'une tournée triomphale dans la quatrième zone d'occupation de l'ancien territoire tchécoslovaque. Ce fut un violent hommage. Car, dit-on, le sang aryen a coulé sur la joue de l'Autrichien. Résultat, la population des Sudètes est en pénitence — déjà, que se passe-t-il dans quelques jours — elle ne pourra plus couvrir Hitler de fleurs. Le Führer l'a défendu. Il a raison, grandement raison. Car, mieux que les épines ce pourrait être une pierre qui fera la prochaine fois couler le sang du Reichsführer. La nouvelle ne nous dit pas que cela s'est peut-être justement produit. En tout cas "Gouverner c'est prévoir", a pensé le chancelier; désormais donc plus de fleurs jetées sur son passage.

C'est qu'un dictateur doit plus qu'aucun autre protéger sa vie contre les hasards de la haine ou de l'envie qui montent des foules obscures. Certaines précautions comme cela que l'on vient de prendre ne sont pas de trop, en de telles circonstances. Et l'on ne peut tazer Hitler de poltronnerie. Qui donc en Europe ou ailleurs parmi ceux qui jouent les grands jeux — oh, Ghéon! — de la scène du monde s'est montré plus prodigue qu'Hitler de sa présence en public, offrant par là sa vie au fanatisme qui aurait voulu la lui arracher?

Car, il faut bien se le rappeler, l'on suscite des haines et des sympathies dans la proportion qualitative et quantitative de ses activités. Au point où en est rendu le maître de l'Allemagne moderne, une simple rose peut être pour lui un danger et il a mille fois raison de s'en garder surtout quand il défille debout en automobile entre deux haies d'admirateurs, au milieu desquels peut se glisser l'assassin, tenant sous des fleurs apparemment innocentes l'arme mortelle.

M. H.

Bloc-notes

Fêtes chômées

L'on célèbre et l'on chôme, aujourd'hui, par tout le Canada, la fête d'Actions de Grâces, prescrite par l'Etat et à laquelle il veut donner un caractère religieux. Cela part d'un bon sentiment. Pour remercier le Créateur des biens qu'il vient de nous donner par les moissons et les récoltes, la loi dit aux banques de cesser pour un jour leurs opérations; boutiques, magasins, bureaux, usines, ateliers sont pareillement invités à fermer leurs portes. Dans le Montréal des affaires, c'est aujourd'hui, comme si c'était dimanche, le grand repos.

La fête annuelle d'Actions de Grâces n'est toutefois qu'une fête de l'Etat, une fête civile. On l'observe religieusement. Il arrive par contre trop souvent que des chefs d'entreprise qui s'en voudraient de ne pas l'observer et la faire observer dans leurs établissements n'aient pas le même respect du repos dominical, de précepte religieux, celui-là.

Et les fêtes catholiques d'obligation, qui ne sont pourtant pas si nombreuses dans l'année? Dans une ville comme Montréal, aux deux tiers française, pour le moins, aux trois quarts catholique, on est encore bien loin de les observer comme il se devrait. Les bourses sont ouvertes, ces jours-là, et presque tous les comptoirs aussi. Les banques anglaises ne ferment leurs succursales que dans les quartiers spécifiquement français. Ailleurs elles opèrent comme si de rien n'était.

Nous citons le cas de Montréal, où la population française forme la grande majorité, où la population catholique représente une proportion encore plus grande. Mais dans tout le pays, la population catholique, de toutes langues et de toutes origines, représente certes un élément considérable. Les quelques fêtes catholiques d'obligation ne devraient-elles pas être fêtes légales, tout autant que la fête d'Actions de Grâces?

Pour l'année du troisième centenaire des fêtes d'Action de Grâces, que les fêtes dureront une bonne partie de l'année, au moins tout le premier semestre. Quelques fêtes d'obligation tomberont pendant cette période: les Rois, l'Ascension. Il serait simplement convenable que Montréal, l'ancienne Ville-Marie, donnât alors aux étrangers qui la visiteront la preuve qu'elle est ville catholique en même temps que française.

Un referendum

La question se pose aux Etats-Unis de savoir si les gens peuvent être appelés à participer à une guerre hors du territoire même des Etats-Unis sans qu'un referendum ait été tenu, sans que les citoyens aient été plebiscités. Le président Roosevelt a déjà trouvé l'occasion, l'an dernier, de manifester au Con-

grès son opposition à pareille procédure et il avait pour l'appuyer les conseils d'experts du Département d'Etat. A son avis, un referendum en pareille occurrence ne ferait que gêner fort inopportunistement le chef de l'Etat et ses conseillers dans la direction qu'ils doivent donner aux Affaires Etrangères. Cela ne paraît pas cependant avoir convaincu tous les membres du Congrès et celui-ci serait bientôt appelé, lors de sa prochaine session, à remettre la chose à l'étude.

Entretemps l'on ne manque pas d'en parler dans le public, du moins dans le public qui se soucie de la chose politique. *L'American Institute of Public Opinion* — s'il le faut juger par sa désignation, cet *Institute* ne manque pas d'importance — vient de tenir à ce sujet une enquête d'assez d'envergure pour obtenir, à ce qu'on dit, une bonne idée de l'opinion publique en général et dans toutes les régions du pays.

L'*Institute* a posé surtout à des hommes et à des femmes, de toutes les classes de la société, la même question: "Pour déclarer la guerre — excepté dans le cas d'une invasion de notre pays — le Congrès devrait-il être tenu d'obtenir l'approbation du peuple au moyen d'un scrutin national?"

Les réponses affirmatives ont été de 68 pour cent et les réponses négatives de 32 pour cent. Une enquête identique, faite en 1935, par le même *Institute*, avait donné un résultat dans le même sens, mais plus fort. La proportion des gens favorables au referendum était alors de 75% et celle des autres de 25% seulement. Il semble que les arguments employés par M. Roosevelt, bien que le public des Etats-Unis soit manifestement opposé aux aventures militaires à l'extérieur du territoire national, aient eu leur effet. L'on paraît se rendre compte que la tenue d'un referendum populaire au moment d'une crise n'aurait pas sans danger, que les circonstances tout au moins empêcheraient les gens de juger de sang-froid, en toute tranquillité d'esprit. Ce qui paraît être le bon sens même.

Le bon sens n'est pas chose qui, de sa nature, doit se modifier en passant une frontière. Un plebiscite populaire, tel que des chefs politiques l'ont déjà préconisé, n'aurait pas sa raison d'être au Canada à l'heure où la question se poserait de lancer le pays dans un conflit où l'Angleterre serait déjà engagée? La convocation du Parlement en de pareilles circonstances ne vaudrait pas mieux. La politique militaire, autrement dit impériale, du Canada devrait être définie sensément, aux heures de calme. C'est dans ce même temps que les chefs des partis politiques se devraient, devraient au public qu'ils veulent servir, de prendre nettement attitude.

E. B.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 11 OCTOBRE 1938
 8. GERMAIN, évêque et confesseur.
 Lever du soleil, 6.03.
 Coucher du soleil, 5.18.
 Lever de la lune, 6.32.
 Coucher de la lune, 8.34.
 Premier quart, le 1er, à 9h. 28m. du soir.
 Pleine lune, le 3, à 3 h. 2 m. du soir.
 Dernier quart, le 16, à 10 h. 12 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 34m. du soir.

TEMPS PROBABLE AUJOURD'HUI:
 BEAU — UN PEU PLUS CHAUD.

Le discours d'Hitler à Sarrebruck

Le Reichsführer proclame qu'il n'a plus de revendications à faire valoir et que l'Allemagne ne recherche que la paix avec ses voisins — Continuation des travaux de fortification à la frontière occidentale — L'habitude des Anglais de jouer au mentor

BERLIN, 10. — Le chancelier Hitler a déclaré hier devant des milliers et des milliers de personnes à Sarrebruck qu'en conséquence de la réalisation pacifique de l'unification nationale allemande il allait démobiliser les réserves appelées sous les drapeaux. Il a cependant demandé aux Allemands de se tenir constamment prêts et il a annoncé qu'il poursuivrait les travaux de fortification à la frontière occidentale. Il a rendu hommage à MM. Chamberlain et Daladier, mais en faisant observer qu'ils pourraient bien être remplacés un jour ou l'autre par des hommes qui veulent la guerre comme MM. Anthony Eden, Winston Churchill et Alfred Duff Cooper. Il a demandé qu'on mette de côté certaines habitudes datant de l'époque de Versailles par exemple cette habitude des Anglais de vouloir jouer au mentor et s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Le chancelier Hitler a proclamé qu'il n'a plus de revendications à faire valoir et que l'Allemagne ne recherche que la paix avec ses voisins.

Au congrès des jeunes catholiques

635 délégués déjà inscrits

Ils représentent 36 diocèses, plus de 232 sociétés, clubs et cercles comptant 418,000 membres

1 Italien, 7 Ukrainiens, 2 Haïtiens, 2 Polonais

Ottawa, 10 (D.N.C.) — A la fin de la seconde journée du congrès des jeunes catholiques, il y avait 635 délégués inscrits représentant 36 diocèses, plus de 232 sociétés, clubs et cercles comptant plus de 418,000 membres. Voici, à ce sujet des statistiques intéressantes indiquant le nombre approximatif des délégués des principales villes canadiennes, ainsi que les sociétés ou groupements qu'ils représentent: Québec: 52 représentants, 22 associations, 48,000 membres. Montréal: 72 délégués. Moncton: 8 représentants, 6 de langue anglaise et 2 de langue française; 15,000 membres. Ottawa: 54 délégués, représentant 28 associations de langue anglaise; 80 délégués représentant 44 associations de langue française. Toronto: 18 délégués, 9 associations; 10,000 membres. Kingston: 2 délégués, 2 clubs; 1500 membres. Halifax: 4 délégués, 5 organisations; 3,200 membres. London: 6 délégués, 3 organisations de 40 unités; 4,500 membres. Edmonton: 3 délégués. Regina: 2 représentants. Manitoba, Saskatchewan, Alberta: J.-B. Boulanger, 62 cercles canadiens-français. Vancouver: M. Macdonell. Bathurst: 2 délégués de l'A.C.J.C., représentant 1,000 membres. Chicoutimi: 12 délégués, 6 associations; 4,000 membres. Haldimand: 4 délégués de langue anglaise, 2 associations; 4,000 membres. Joliette: 36 délégués, 20 associations; 2,000 membres.

La jeunesse du diocèse de Saint-Jean

La jeunesse des quarante-deux paroisses du diocèse de Saint-Jean de Québec s'est rassemblée hier à Longueuil sous le patronage de Son Excellence Mgr Forget. Au carré Huteau, le maire de Longueuil, M. Pratte, a adressé la parole. Mgr Forget a déclaré qu'il place ses espérances en la jeunesse et que plus les jeunes remplissent leurs devoirs religieux, plus ils seront aptes et forts à servir la société, à servir leur pays.

Les différents groupements de la jeunesse, ligues et gardes défilent ensuite vers l'église où l'abbé Albert Picotte dirige la méditation pendant une heure sainte solennelle.

De nouveau, Son Excellence Mgr Forget parla aux jeunes et leur fit de précieuses recommandations. Il les remercia de leur présence, les félicita de leur bel acte de foi et exprima sa reconnaissance à l'abbé Picotte et à l'abbé Bonin.

M. Bernard Fay en Amérique

New-York, 10. — Le paquebot français *Normandie*, arrivé ce matin à New-York, comptait parmi ses passagers: William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Paris; Bernard Fay, professeur au Collège de France; Arturo Toscanini, célèbre chef d'orchestre; Giovanni Martinelli, ténor; Colette d'Arville, soprano de l'Opéra de Paris; Alexander Kérensky, ancien chef du gouvernement provisoire de Moscou en 1917; la princesse de Cantacuzène; le marquis et la marquise de Talleyrand; le comte et la comtesse René de Chambrun; le comte Henri d'Ornano, et autres.

Nouveau pont international

Sarnia, Ont., 10 (C.P.). — Le nouveau pont Blue Water reliant les Etats-Unis et le Canada, entre Port Huron, Sarnia et Point Edward, a été ouvert officiellement à la circulation hier. Construit au coût de \$3,250,000, il est le huitième pont construit pour relier l'Ontario et les Etats-Unis. A la cérémonie de l'inauguration, on a exprimé de part et d'autre la bonne entente entre les divers gouvernements qui ont participé à l'entreprise.

M. Hepburn et M. King

Le premier ministre d'Ontario dit qu'il ne pourra jamais oublier l'erreur qu'il a eue d'appuyer le premier ministre du Canada en 1935 — Ontario n'est pas traité justement par le gouvernement fédéral, dit-il

Sarnia, Ont., 10. — (C.P.) — Le premier ministre Hepburn a déclaré samedi soir qu'il a été fou d'appuyer M. King en 1935 et que c'est une erreur qu'il ne sera jamais capable d'oublier. M. Hepburn a fait cette déclaration au banquet que lui a offert la Chambre de Commerce de Sarnia à la suite de l'inauguration du pont Bleu, reliant le Canada et les Etats-Unis, à Sarnia. Le premier ministre de l'Ontario a déclaré qu'il n'aspire pas à devenir premier ministre du Canada. "Je n'irais là pour aucune raison", a-t-il dit.

Les plus forts adversaires de la construction du pont Bleu étaient des gens de l'Ouest, qui préchent l'unité nationale. Je me demande, dit-il, en quoi ce pont peut les concerner. De même, ce sont des gens de l'Ouest qui s'opposent le plus à l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis. La province d'Ontario ne pourra pas toujours être la vache à lait du reste du Canada. La province d'Ontario n'est pas traitée justement par le gouvernement fédéral. Cela ne peut durer.

Grande-Bretagne et Italie

Le différend italo-britannique réglé — Le retrait des soldats italiens de l'Espagne

Rome, 10 (S.P.A.) — L'Italie invite indirectement la Grande-Bretagne à considérer le différend italo-britannique comme réglé, parce qu'il y a eu promesse d'effectuer un retrait de soldats italiens de l'Espagne. En effet, un bulletin de l'Informazione Diplomatica, organe officiel du ministère des affaires étrangères, annonce qu'il y a lieu de penser que le rapatriement d'un nombre assez considérable de légionnaires italiens pourrait porter la Grande-Bretagne à mettre en vigueur l'accord qu'elle a conclu avec l'Italie le 16 avril, sur les questions méditerranéennes. Le bulletin ajoute toutefois que l'entente en vigueur de l'accord serait certes un heureux résultat, mais que ce n'est pas en vue de ce résultat que Rome a décidé de retirer des soldats de l'Espagne. Ce qui a amené cette décision, affirme-t-il, c'est qu'il y a lieu de croire que Franco est assuré de la victoire.

Les soldats italiens qui reviennent dans leur patrie sont ceux qui combattent depuis 18 mois. Leur nombre s'élèverait à 10,000. (D'après des informations reçues à la frontière franco-italienne, 18,000 hommes quitteraient l'Espagne mercredi, à bord de trois transports italiens mouillés à Séville; l'Italie laisserait en Espagne quelques troupes d'infanterie, de l'artillerie et des avions. On se rappelle que le gouvernement italien a annoncé, il y a un an, que le nombre des Italiens combattant en Espagne ne dépassait pas 40,000.) L'organe du ministère des affaires étrangères souligne que la décision de retirer des combattants italiens est "unilatérale". Cela veut sans doute dire qu'il n'y a aucun rapport entre cette décision et le fait que les "gouvernements" ont annoncé, le 21 du mois dernier, que leurs combattants étrangers quittaient le pays.

M. King en route pour le sud

Il n'a pas voulu dire aux journalistes où il allait exactement — M. Lapointe, premier ministre intérimaire

Ottawa, 10. — (C.P.) — Le premier ministre du Canada, M. King, est en route vers le sud des Etats-Unis, où il se reposera probablement plusieurs semaines. M. Skelton, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, l'accompagne. M. King cherchera un repos complet. Il n'a pas voulu dire aux journalistes où il allait exactement. Lui-même ne déciderait qu'à l'Atlantic City de l'endroit de son congé. Les rapports météorologiques le feront opter pour la Floride ou pour une croisière aux Antilles.

Aujourd'hui, M. King est à New-York; demain, il sera à Atlantic City et y verra M. Dunning, qui y est pour sa santé.

M. King a fait l'éloge de son sous-secrétaire, M. Skelton. Il n'y a pas de mots pour dire ce que le Canada doit à M. Skelton, a dit M. King.

Satisfait du règlement de la crise européenne, M. King estime les nations désireuses de régler leurs conflits par les conférences et par la médiation plutôt que par la guerre.

A l'Ontario, on croit que M. King s'arrêtera à Washington au cours de ses vacances pour voir M. Roosevelt ou pour surveiller la rédaction finale de la révision du traité canado-américain. Le traité signé en 1935 expire à la fin de la présente année. Révisé, il doit être renouvelé à la fin du mois.

Pendant l'absence de M. King, M. Lapointe agit comme premier ministre.

Quant à M. Dunning, qui souffre d'une attaque cardiaque, survient pendant le débat sur le budget, en juin à Ottawa, sa santé s'améliore tranquillement à Atlantic City.

Assassinat du général Peev à Sofia

Sofia, Bulgarie, 10 (C.P.). — Le général Peev, chef d'état-major de l'armée bulgare, a été assassiné aujourd'hui par un civil en se rendant au ministère de la Guerre. Il a été tué à coups de revolver et son aide-de-camp, le major Stojanoff, a été blessé. L'assassin s'est suicidé immédiatement après avoir fait le coup et on ignore encore quels sont les motifs qui ont inspiré ce crime.

A Joliette

Programme du congrès diocésain de l'U.C.C. qui aura lieu jeudi

Joliette, 11. — Voici le programme du congrès diocésain de l'U.C.C. qui aura lieu à Joliette jeudi, sous le patronage de S. E. Mgr Papi-neau.

Séance du matin

9 h. 30. — Messe basse. Sermon par M. l'abbé Wilfrid Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique.

10 h. 30. — Réunion à la salle Académique du Séminaire. Ouverture du Congrès et souhaits de bienvenue par M. Rosaire Aumont, (St-Alexis), président diocésain.

10 h. 45. — Accord de l'U.C.C. et de la Coopérative Fédérée — coopération — crémeries, coopératives — sections d'achats et de ventes comme extension normale, par M. Henri-C. Bois, B.S.A., président de la Corporation des agronomes, membre du personnel de la Fédérée.

11 h. 30. — La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., par M. Thurbil Belzile, directeur.

Séance de l'après-midi

1 h. — Election des directeurs diocésains.

1 h. 15. — Enseignement post-scolaire: cours à domicile de l'U.C.C. — Cours post-scolaire de l'Etat, modifications possibles au point de vue d'organisation dans les régions, par M. Ferdinand Contant, St-Jacques.

2 h. 30. — Résolution des cercles paroissiaux de l'U.C.C.

3 h. 30. — U.C.C., organe de défense des intérêts agricoles et centre des services professionnels, par M. Gérard Fillion, sec. général de l'U.C.C.

Soirée intime à 7 h. 30

Sous les auspices du Conseil de ville et la présidence de S. E. Mgr Papi-neau et M. le maire.

Bienvenue par M. le maire J.-B. Fontaine.

Les coopératives de consommation, conférence par M. Victor Bouchard, des Hautes études commerciales de Montréal. Plusieurs autres orateurs porteront aussi la parole: M. Bona Dussault, MM. les députés de la région, tant du provincial que du fédéral.

La partie récréative qui comprendra de la fanfare et des chants canadiens, sera sous la direction de R. P. Bellemare, C.S.V., du séminaire.

Allocution de S. E. Mgr Papi-neau.

Chez les Sudètes

L'occupation allemande

L'Allemagne est désormais maîtresse de 80 à 90% des régions habitées par les Sudètes

Avec l'armée allemande d'occupation au pays des Sudètes, 10 (AP) — L'armée allemande s'est arrêtée aujourd'hui, ayant occupé tout le territoire tchécoslovaque qui lui a été cédé par entente internationale. L'occupation de la cinquième zone délimitée par la commission internationale qui siège à Berlin est terminée et l'on estime que l'Allemagne est désormais maîtresse de 80 p. c. à 90 p. c. des régions habitées par les Sudètes. On ne croit pas qu'il se tienne de plébiscites dans les régions mixtes et il semble d'ores et déjà assuré que le territoire occupé par l'Allemagne comporte une importante minorité tchèque. Nombre de Tchèques ont fui la région, mais il y en a évidemment un grand nombre qui ne voudront pas abandonner leur demeure et leurs biens.

Les spécialistes des questions économiques — ce sont des officiers de réserve qui ont été mobilisés pour la circonstance et adjoints à l'état-major économique de l'armée régulière allemande — sont convaincus que la Tchécoslovaquie ne peut que devenir la vassale économique de l'Allemagne. Les régions agricoles qui demeurent sous l'autorité de Prague ne peuvent vivre qu'en exportant leurs produits dans les régions industrielles qui sont désormais aux mains de l'Allemagne et la Tchécoslovaquie devra s'incliner devant l'inévitable.

On apprend de Reichenberg que Conrad Henlein vient de dissoudre le corps de volontaires sudètes qu'il avait formé pour lutter contre les Tchèques.

On apprend également que les troupes polonaises ont occupé hier Bohumín, un important centre ferroviaire, qu'elles ne devaient occuper que le 11 octobre. Au ministère des affaires étrangères à Varsovie, on dit que les autorités tchécoslovaques ont invité les troupes polonaises à hâter leur occupation avant d'empêcher des désordres dans la région.

Au congrès des jeunes catholiques

Les comités — Message de M. Mackenzie King — L'acte de consécration au Christ-Roi

Ottawa, 10 (D.N.C.) — Samedi après-midi, après la séance inaugurale, les membres du congrès de l'Union des jeunes catholiques se réunissent en comités pléniers. Sur l'estrade on remarque M. Paul Leblanc, président général de l'A.C.J.C.; M. Timothy Slattery, président général des Gasson Associations; les aumôniers généraux du congrès, les RR. PP. Joseph Paré, S.J., et James Fullerton; MM. Léo N. Richard, président du comité de la presse, François Desmarais, secrétaire général de l'A.C.J.C., et Frank McDonald, secrétaire du comité de réception. On a donné lecture du rapport de l'élection des membres de l'exécutif du congrès.

Le comité exécutif, de même que celui de la commission pour l'étude de la constitution, est composé de deux membres par diocèse. Le comité de la commission d'élection s'occupera du choix des 25 membres parmi lesquels on choisira les membres du comité national de l'élection.

Enfin la commission d'étude du programme de l'Action catholique et économique a été nommée.

Ottawa, 10 (D.N.C.) — M. Mackenzie King a adressé le message suivant au Congrès des jeunes catholiques:

"Le premier ministre du Canada désire présenter la bienvenue et ses meilleurs souhaits au premier congrès de la Jeunesse catholique. Le premier ministre espère que les délibérations du Congrès serviront les intérêts et le bien-être de la Jeunesse du Canada et des autres pays, et encourageront un esprit de bonne entente et d'amitié entre les peuples."

M. Mackenzie King regrette que, dû à son absence inévitable de la capitale, il ne puisse assister à l'assemblée du Congrès national de la Jeunesse catholique cet après-midi."

Ottawa, 10 (D. N. C.). — Voici le texte de la consécration de la jeunesse canadienne au Christ-Roi dont on a fait lecture, en français et en anglais, pendant la messe du Congrès des jeunes catholiques, qui a été célébrée à la cathédrale hier avant-midi par Son Excellence Mgr Guillaume Forbes:

O Christ Roi, suprême Souverain des chrétiens et des intelligences, ami reconnu et proclamé des Jeunes, accueille la Jeunesse Canadienne acclamée de toutes les régions et groupant des délégués de toutes les races du pays.

En ce moment, où s'unissent, dans une entente parfaite, nos pensées et nos aspirations diverses, nous rendons hommage à votre Royauté sur nous; nous Vous consacrons notre volonté, notre intelligence, notre liberté. Nous Vous promettons notre entier dévouement au service d'une cause ambitieuse de conquêtes et de triomphes contre le mal en faveur du bien.

Joignant nos intentions à celles du Pape, Votre Vicaire, nous voulons, avec lui, l'avènement d'un monde nouveau, où triomphe la justice dans la charité. Secourez-nous dans cette lutte qui est la Vôtre. Recevez notre idéal, nos rêves, nos ambitions de jeunes gens, nos craintes et nos inquiétudes en face de l'avenir incertain.

Ecartez d'une jeunesse, vouée à Votre cause, la guerre, les plaies sociales, les ravages de l'athéisme; épargnez-lui l'angoisse et les dangers d'un chômage déprimant.

Que votre grâce nous ouvre la voie pour que nous puissions fonder des foyers, où règnent les bienfaits de Vos commandements, la sérénité de Votre Evangile.

En face d'un esprit païen envahissant, formez-nous un esprit chrétien convaincu et un cœur combattif dans la mêlée des luttes quotidiennes de Christ Roi, soyez notre Guide et notre Chef.

Nous vous en conjurons, par l'intercession de la Reine du Ciel, Notre Mère. Ainsi soit-il.

La femme Grondin sera pendue le 3 mars

Le jury prie à l'église avant de se réunir pour délibérer — Procès qui a duré trois semaines — Coupable d'avoir empoisonné son premier mari, Brochu, avec de l'arsenic

Saint-Joseph de Beauce, 10. — (C.P.) — Le juge Noël Beauce a imposé la sentence de mort à 40 ans, trouvée coupable de meurtre de son premier mari, Vilmont Brochu. La pendaison aura lieu le 3 mars prochain. Le procès a duré trois semaines. Douze cultivateurs de la Beauce formaient le jury.

Avant de se réunir pour délibérer, ils ont obtenu la permission d'aller à l'église pour prier. La femme Grondin, selon les témoignages entendus, notamment celui du docteur Roussel, médecin-légiste, a empoisonné son premier mari Brochu avec de l'arsenic, deux mois seulement avant d'épouser l'autre.

Depuis l'établissement de la Cour à Saint-Joseph de Beauce, en 1857, c'est la première fois qu'on y prononce une sentence de mort pour meurtre.

En France

Défaite électorale pour le parti radical-socialiste — On demande une élection générale

Paris, 10 (C.P.) — Le parti radical-socialiste a essuyé sa première défaite électorale hier depuis la paix de Munich. Le radical indépendant Pierre Masse, a remporté le siège sénatorial d'Herault. Il a défait le candidat radical-socialiste par 462 voix contre 391. Un radical-socialiste détenait précédemment le siège. A l'occasion de cette élection, on a réclamé de toutes parts un nouvel appel au peuple. M. Daladier lui-même, dit-on, serait en faveur de nouvelles élections législatives générales pour faire sanctionner sa nouvelle politique étrangère, faite de coopération avec l'Italie et l'Allemagne.

Institut Pie XI

Cette semaine, à cause du congrès des jeunes catholiques, les cours de dogme et de droit ecclésiastique n'auront pas lieu ce soir mais mercredi. Les autres cours ne seront pas déplacés.

Les créditistes

A cause de l'abondance des matières, nous remettons à demain le compte rendu de l'assemblée créditiste tenue hier soir à la salle Saint-Sulpice.

Les souverains britanniques visiteront le Canada l'été prochain

Leurs Majestés passeront environ trois semaines dans notre pays

Ottawa, 10 (C.P.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé samedi que le Canada recevra l'été prochain la visite de Leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth. C'est Son Excellence le gouverneur général, lord Tweedsmuir, qui a annoncé à M. King, à son retour d'un voyage de trois mois en Angleterre, que Leurs Majestés se rendent au désir exprimé par le premier ministre du Canada. La nouvelle a été annoncée en même temps en Grande-Bretagne par un bref communiqué émanant du palais de Balmoral en Ecosse.

M. Mackenzie King, qui se préparait à se rendre dans le sud, où il doit se reposer pendant quelque temps, a immédiatement prié le gouverneur général d'exprimer à Leurs Majestés toute la joie qu'éprouve la population canadienne à l'annonce de leur prochaine visite.

M. King a ensuite convoqué les journalistes pour leur annoncer que pour la première fois dans son histoire le souverain visiterait le Canada. Il a annoncé en même temps que le Roi Georges VI serait invité au cours de sa visite à dévoiler le monument que l'on est à élever à Ottawa pour commémorer le souvenir des soldats canadiens qui ont participé à la grande guerre.

Londres, 10 (C.P.) — Le communiqué officiel qui annonce la visite prochaine du roi et de la reine au Canada se lit comme suit: "Le Roi et la Reine ont gracieusement consenti à accepter la suggestion du premier ministre du Canada de rendre visite au Canada l'année prochaine. Leurs Majestés comptent pouvoir se rendre au Canada au début de l'été et passer environ trois semaines dans le Dominion."

On apprend de bonne source que la princesse Elisabeth et la princesse Marguerite s'accompagneront pas le roi et la reine au Canada.

On se demande un peu partout si le roi Georges VI et la reine Elisabeth ne rendront pas aux Etats-Unis pour resserrer les liens qui unissent les deux grandes "démocraties" de langue anglaise.

On suggère en certains milieux une visite des souverains anglais à l'Exposition internationale de New-York.

L'Association des fanfares

M. Maurice Coutu, de Shawinigan, est élu président — Le Festival de 1939 aura lieu à St-Hyacinthe — La fanfare de Thetford devient membre de l'Association

L'Association des Fanfares de la province de Québec a tenu, hier, au Queen's, son assemblée annuelle, sous la présidence honoraire de M. Edgar Genest, gérant des ventes à la brasserie Molson.

Les élections pour la prochaine année ont donné le résultat suivant: président, M. Maurice Coutu, de Shawinigan; vice-président, M. M. Bienvenue, de Saint-Hyacinthe; secrétaire-trésorier, M. Georges Duchesne, de Sherbrooke; directeurs: M. J.-H. Hains, de Drummondville; H. Robichaud, de Granby; Ferdinand Chadelaine, de Sorel; Léo Chamberland, de Grand-Mère; Georges Héroux, des Trois-Rivières; Ernest Vallières, de Thetford-Les-Mines; A. Vinet, de Valleyfield; Emile Prévost, de Joliette.

L'Association a décidé d'accepter l'invitation du maire T.-D. Bouchard de tenir, en 1939, son Festival annuel, à Saint-Hyacinthe.

Invitation à Montréal

L'Association acceptera, à l'avenir, les inscriptions dans ses cadres d'un certain nombre de fanfares de la ville de Montréal. Cette décision est cependant sujette à l'approbation des membres du comité exécutif.

Deuxième membre

Les directeurs ont accepté la fanfare de Thetford-Les-Mines dans l'Association, ce qui porte à douze le nombre des membres de celle-ci.

Délibérations des chefs

Au cours de la journée, les chefs de fanfare ont délibéré sur l'avancement musical de leurs différents corps de musique et sur certaines réformes à apporter à l'Association. Ont pris part à ces délibérations les chefs suivants: MM. R. Chasson, Grand-Mère; Ph. Fillion, Shawinigan; Q. Hudlot, Trois-Rivières; R. Nolet, Drummondville; Lucien Rochon, Granby; lieutenant J.-L. Gariépy, St-Hyacinthe; E. Prévost, Joliette; E. Demers, Sorel; E. Vallière, Thetford-Les-Mines; C. Delvenne, Sherbrooke.

A l'issue de la journée, le président honoraire de la réunion, M. Edgar Genest, a reçu tous les délégués à dîner, au Queen's.

En France

Défaite électorale pour le parti radical-socialiste — On demande une élection générale

Paris, 10 (C.P.) — Le parti radical-socialiste a essuyé sa première défaite électorale hier depuis la paix de Munich. Le radical indépendant Pierre Masse, a remporté le siège sénatorial d'Herault. Il a défait le candidat radical-socialiste par 462 voix contre 391. Un radical-socialiste détenait précédemment le siège. A l'occasion de cette élection, on a réclamé de toutes parts un nouvel appel au peuple. M. Daladier lui-même, dit-on, serait en faveur de nouvelles élections législatives générales pour faire sanctionner sa nouvelle politique étrangère, faite de coopération avec l'Italie et l'Allemagne.

En France

Défaite électorale pour le parti radical-socialiste — On demande une élection générale

Paris, 10 (C.P.) — Le parti radical-socialiste a essuyé sa première défaite électorale hier depuis la paix de Munich. Le radical indépendant Pierre Masse, a remporté le siège sénatorial d'Herault. Il a défait le candidat radical-socialiste par 462 voix contre 391. Un radical-socialiste détenait précédemment le siège. A l'occasion de cette élection, on a réclamé de toutes parts un nouvel appel au peuple. M. Daladier lui-même, dit-on, serait en faveur de nouvelles élections législatives générales pour faire sanctionner sa nouvelle politique étrangère, faite de coopération avec l'Italie et l'Allemagne.

En France

Défaite électorale pour le parti radical-socialiste — On demande une élection générale

Paris, 10 (C.P.) — Le parti radical-socialiste a essuyé sa première défaite électorale hier depuis la paix de Munich. Le radical indépendant Pierre Masse, a remporté le siège sénatorial d'Herault. Il a défait le candidat radical-socialiste par 462 voix contre 391. Un radical-socialiste détenait précédemment le siège. A l'occasion de cette élection, on a réclamé de toutes parts un nouvel appel au peuple. M. Daladier lui-même, dit-on, serait en faveur de nouvelles élections législatives générales pour faire sanctionner sa nouvelle politique étrangère, faite de coopération avec l'Italie et l'Allemagne.

En France

Défaite électorale pour le parti radical-socialiste — On demande une élection générale

Paris, 10 (C.P.) — Le parti radical-socialiste a essuyé sa première défaite électorale hier depuis la paix de Munich. Le radical indépendant Pierre Masse, a remporté le siège sénatorial d'Herault. Il a défait le candidat radical-socialiste par 462 voix contre 391. Un radical-socialiste détenait précédemment le siège. A l'occasion de cette élection, on a réclamé de toutes parts un nouvel appel au peuple. M. Daladier lui-même, dit-on, serait en faveur de nouvelles élections législatives générales pour faire sanctionner sa nouvelle politique étrangère, faite de coopération avec l'Italie et l'Allemagne.

voiler le monument que l'on est à élever à Ottawa pour commémorer le souvenir des soldats canadiens qui ont participé à la grande guerre.

Londres, 10 (C.P.) — Le communiqué officiel qui annonce la visite prochaine du roi et de la reine au Canada se lit comme suit: "Le Roi et la Reine ont gracieusement consenti à accepter la suggestion du premier ministre du Canada de rendre visite au Canada l'année prochaine. Leurs Majestés comptent pouvoir se rendre au Canada au début de l'été et passer environ trois semaines dans le Dominion."

On apprend de bonne source que la princesse Elisabeth et la princesse Marguerite s'accompagneront pas le roi et la reine au Canada.

On se demande un peu partout si le roi Georges VI et la reine Elisabeth ne rendront pas aux Etats-Unis pour resserrer les liens qui unissent les deux grandes "démocraties" de langue anglaise.

On suggère en certains milieux une visite des souverains anglais à l'Exposition internationale de New-York.



RADIO-GAZETTE

Mardi, 11 octobre

Les conférences et les concerts du Réveil rural

Voici le programme des conférences et concerts du Réveil rural, aux postes de secteur français de Radio-Canada du mardi, 11 octobre, au lundi, 17, inclusivement, à 8 h. du soir :

Le mardi, 11 : Causerie du Dr C.-E. Pouliot. Sujet : La Gaspésie.
Le mercredi, 12 : Causerie de M. Pellerin Lagimodière. Sujet : L.A.B.C. du protecteur des plantes.
Le jeudi, 13 : Causerie de Mme P. Gauthier. Sujet : Une note d'autrefois.
Le vendredi, 14 : Causerie de M. Stéphane Boly sur les Cercles de jeunes agriculteurs.
Le samedi, 15 : Causerie de Mlle Cécile Lacombe. Sujet : Les violettes de nos champs et de nos bois.
Le dimanche, 16 : Récital : Quelques vieilles chansons populaires.
Le lundi, 17 : Causerie de M. Lucien Hamelin. Sujet : Comptabilité agricole et domestique.

Sommaire

(Les lettres NBC, à la suite des émissions, signifient : National Broadcasting Company (réseau américain), CBS (réseau américain), WABC (réseau américain), Broadcasting System (réseau américain).

LUNDI, 10 OCTOBRE

CBF — 323.7 mètres — 910 kilocycles

1.00 Disques.
1.30 Charles Murray, ténor.
1.45 Judy et Lanny.
2.00 Orch. Borch.
2.30 Orch. Joe Green.
3.00 La musique de la U.S. Navy Band.
3.45 Disques.
4.00 Radio-Journal et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.15 Adventures in rhythm, sous la dir. de Herring.
5.30 Disques.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Le réveil rural. Causerie de M. Rodolphe Maltais.
6.15 Chansonnettes françaises.
6.30 Heure — Musique enregistrée.
7.00 La Pension Veider, sous la dir. de R. Choquette.
7.15 Récital ensemble.
7.30 Heure — Les pianistes Davies, chanteur.
7.45 Aujourd'hui dans le domaine des sports. Causerie de R. Beaudry.
8.00 C'est Paris. Orch. de Weber.
8.30 Causerie de M. Séraphin Marion.
8.45 Ensemble instrumental, sous la dir. de Pierre Marchand.
9.00 Heure — Orch. Bob Crosby.
9.30 Orch. symphonique de la NBC.
10.00 Radio-théâtre.
10.30 Miles Beauchamp et Mandeville, pianistes.
11.00 Random Rhythm.
11.00 Heure — Radio-Journal.
11.15 Le quatuor à cordes Tudor.
11.30 Musical Mirror.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

1.00 The happy gang.
1.15 Charles Murray, ténor.
1.45 Disques.
2.00 Relais de Londres.
2.30 The Story of Mary Martin, sketch.
3.00 Ma Perkins, sketch.
3.15 The Guiding Light, sketch.
3.45 Disques.
4.00 Let's look at a Star. Causerie du Dr C.-A. Chant.
5.00 Radio-Journal en anglais et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.15 Dick Tracy.
5.30 Le voyage magique. Pour les enfants en anglais.
5.45 La Bourse de Montréal.
6.00 Heure — Version anglaise de Fémina.
6.15 Disques.
6.30 Causerie sur les sports, par Grant.
6.45 Father and Son.
7.00 Amos and Andy.
7.15 The Human side of the News.
7.30 Heure — Swing-Sing. Trio vocal et 4.
7.45 With Sails and Saddle.
8.00 La Fête de l'Action de grâce à Zéballo, B.C.
8.30 The Voice of Firestone, avec Richard Crooks, ténor, et un orch. sous la dir. de Wallenstein.
9.00 Heure — Orch. Bob Crosby.
9.30 Orch. symphonique WOR.
10.00 Contented Program. Opal Craven et un orch. sous la dir. de Weber.
10.30 The Government of Canada. Causerie sur les divers services du gouvernement fédéral.
11.00 Heure — Radio-Journal.
11.15 Le quatuor à cordes Tudor.
11.30 Musical Mirror.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Concert-Hall.
1.30 Sérénade.
2.00 Fanfare de l'armée américaine.
2.45 Entre les appui-ivres.
3.00 Matinée-Cub.
4.00 La bourse commentée.
4.15 Musique.
4.45 Programme des vétérans mutilés.
5.00 Studio.
9.00 Orch. symphonique NBC.
11.00 Dernières nouvelles de sport Moisson.

MARDI, 11 OCTOBRE

CBF — 323.7 mètres — 910 kilocycles

8.00 Disques.
9.05 The Breakfast Club. Concert vocal et instrumental, NBC.
10.00 Disques.
12.00 Au jour le jour.
12.15 Bailey Axton, ténor.
12.30 Radio-Journal.
12.35 Disques.
12.45 Chansonnettes françaises.
1.00 Glen Darwin, baryton.
1.15 Réunion du St. Lawrence Kiwanis Club.
1.45 Mademoiselle au piano.
2.00 Nancy Martin, soprano.
2.15 Disques.
2.30 Little Variety Show.
3.00 Récital de piano.
3.15 Concert de la U.S. Army Band.
3.45 Disques.
5.00 Radio-Journal et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.15 The Gloom Chasers.
5.30 Disques.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Au réveil rural, le Dr C.-E. Pouliot. Sujet : La Gaspésie.
6.15 Chansonnettes françaises.
6.30 Heure — Gaieté au Docteur.
7.00 La Pension Veider, sous la dir. de R. Choquette.
7.15 Marthe Lapointe, soprano, et Lucien Gravel, pianiste.
7.30 Heure — Les pianistes Georgina Russell et Olga Guillard.
7.45 Aujourd'hui dans le domaine des sports, par R. Beaudry.
8.00 Ensemble instrumental, sous la dir. de F. Marchand.
8.30 Orch. Gould.
8.45 Heure — Spotlight Parade.
9.30 La voix du soir. Jeanne Desjardins, soprano, et Buddy Payne, organiste.
10.00 Sombre.
10.30 Sombre.
11.00 Heure — Radio-Journal.
11.15 Récital.
11.30 Orch. Abe Lyman.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

8.00 Orch. Herth, NBC.
8.15 Les chanteurs Gene et Glenn, NBC.
8.30 Musical tête-à-tête, NBC.
8.45 Le ténor Lanny.
9.00 Judy et Lanny.
9.15 The Family Man, NBC.
9.30 Disques.
12.00 Winston Currie, baryton.
12.15 Radio-Journal en anglais.
12.30 Disques.
12.45 Archie Cunningham, pianiste.
1.00 Réunion du Club Rotary.
2.00 Relais de Londres.
2.30 The Story of Mary Martin, sketch.
3.15 Ma Perkins, sketch.
3.30 Pepper Young's Family, sketch.
3.45 The Guiding Light, sketch.
4.00 Disques.
4.15 Fritters Pie, Causerie.
4.30 Radio-Journal en anglais et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.15 Disques.
5.30 Le voyage magique. Pour les enfants en anglais.
5.45 Causerie de Montréal.
6.00 Heure — Musique enregistrée.
6.30 Causerie sur les sports, par Grant.
6.45 Nola Day, chanteuse.
7.00 Amos and Andy.
7.15 The Voice of Youth.
7.30 Heure — Les pianistes Georgina Russell et Olga Guillard.
7.45 Personalities in History. Causerie de M. N.-H. Fieldhouse de l'Université du Québec.
8.00 Le communiqué du studio.
8.30 Orch. Gould.
9.00 Heure — Spotlight Parade.
9.30 La Voix du Soir. Jeanne Desjardins, soprano, et Buddy Payne, organiste.
10.00 Relais de Londres.
10.30 Sombre.
11.00 Heure — Radio-Journal.
11.15 What is Art? Causerie de M. A. F. B. Clark.
11.30 Minstrel Jamboree.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmiques.
7.10 Somnolence.
7.15 For-pour-matin.
8.00 Le paradis du matin.
9.00 Chansons françaises.
9.25 Nouvelles.
9.40 Madame.
10.00 Chantier indien.
10.15 Sérénade iszane.
10.30 Heure récréative.
10.45 Heure ensoleillée.
11.00 Chansonnettes.
11.15 Coquet musical.
11.30 Big Sister.
11.45 La parade des mélodies.
12.00 La boîte à surprises.
12.10 L'heure en progrès.
1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles.
1.20 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

1.00 Cours de la bourse.
1.15 Nouvelles agricoles.
1.20 Nouvelles.
1.25 Succès musical.
1.30 Le monde féminin.
1.40 Capsules mélodiques.
1.55 La rue principale.
2.45 Sérénade hawaïenne.
3.00 Institut de musique Curtia.
4.00 Patterns in swing.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 Lois Elliman, chanteuse.
5.00 Au music-hall.
5.30 Mélodies rythmiques.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Rhythm roundup.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Les nouvelles de chez nous.
7.15 Light up and listen.
7.30 Protégez-vous.
7.45 Récital de piano.
8.00 Dans le studio.
8.30 Radio-marathon.
9.00 Radio-théâtre.
10.00 Time melodeurs.
10.15 Radio-Journal.
11.00 Pianologue.
11.20 Allo, allo, les sports.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

CFCE — 496 mètres — 605 kilocycles

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

10,000 NOUVEAUX MEMBRES — COMITÉS D'HONNEUR — RÉUNIONS DE LA SEMAINE

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal veut recruter cette année dix mille nouveaux membres. Toutes les sections s'efforcent en vue de cet objectif à atteindre.

Le comité régional d'honneur a déjà formé son comité d'honneur. Il faut que tous les comités régionaux fassent de même, et le plus tôt possible.

La quatrième section de la Société a été choisie comme la grande semaine de recrutement. Que toutes les sections s'efforcent de recruter.

Le concours de recrutement doit être un succès et il le sera si les directeurs du Conseil général sont fidèlement suivis.

Il y a Radio-Journal en anglais. Considérable d'hommes et de jeunes gens de bonne volonté, qui aimeraient, qui voudraient se dévouer, faire quelque chose pour rendre le peuple meilleur et lui ne savent où s'adresser.

Invitez-les à s'inscrire dans la Société de St-Jean-Baptiste et barrez-leur pour le bien toutes ces forces inactives.

Le Conseil général demande aux présidents des sections d'organiser à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine, les questions suivantes :

1. Recrutement actif des membres : moyens à employer.
2. Collaboration plus étroite des membres du Conseil général, des comités régionaux et des sections.
3. Éducation nationale des enfants : sections juvéniles de la St-Jean-Baptiste.
4. Exposition régionale de la St-Jean-Baptiste.

Le Conseil

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Pourquoi ces incubateurs ?

De l'hygiène, des poubelles et des brocanteurs

On se plaint de lourdes pertes de vies humaines par la tuberculose, dans notre province particulièrement. Plusieurs demandes ont été faites auprès des autorités municipales et de nos gouvernants pour le traitement de tous ces malades. D'autre part, on s'efforce d'enrayer l'expansion des maux de la terrible faucheuse en pasteurisant le lait, en recommandant aux ménagères de bien laver légumes et fruits et en tuant les mouches porteuses de microbes, etc., etc. Bien. Tous ces moyens préventifs sont de première importance comme aussi la propreté individuelle des grands et petits et l'isolement des contaminés.

Mais — et il faudrait l'écrire en majuscules le MAIS — quand fera-t-on disparaître les plus grands foyers d'infection que l'on trouve au milieu de notre si dense population? Je veux parler des poubelles, qui constituent de véritables incubateurs de microbes. Si ces poubelles restaient dignement "coiffées", passe encore, mais elles osent, ces toutes-belles, suivre la mode des sans-chapeaux et se rôti au soleil, offrant aux moustiques leur crâne bourré et crasseux.

En plus des mouches et moustiques viennent des parasites autrement dangereux. Non, il ne s'agit pas de rats et souris en plein jour, quoique ces rongeurs d'os mal déguisés s'y risquent souvent, mais des ignobles brocanteurs qui fouillent dans ces débris immenses pour en relever des souliers usés, des couteaux et des fourchettes écorchées, des cravates aux tons passés, des bouteilles vides, hélas!... Avant ou non la permission, ils demandent des lits, des matelas et des vêtements encastrés et pourquoi faire, si ce n'est pour les revendre? Et pour les REVENDRE à qui, sinon aux pauvres gueux qui, pas plus que ces mornes collectionneurs ne s'astreignent à désinfecter ces sordides produits des rues avant de les introduire à leur foyer.

On prétend que les agents de la santé font leur devoir en parcourant régulièrement les rues pour en éloigner ces pernicieux trafiquants. Oul, mais l'efficacité de ce service vient de ce que mesdames les agents vont déambulant à heures régulières. Aussi, à peine ont-ils tourné le coin que des mains se tendent au-dessus des clôtures quand ce n'est pas ouvertement que l'on vient déposer des débris infects, écumant bien que, suivant son habitude, l'agent ne reviendra pas! Et puisque l'agent ne revient pas, le marchand de microbes aura, lui aussi, la voie libre pour exercer son commerce illicite.

On conduit en correctionnelle ceux qui enfreignent les règlements de la circulation afin d'assurer la sécurité des piétons; on élabore et paraphe des ordonnances pour enrayer le fléau des maladies infectieuses mais on laisse circuler les foyers d'infection que sont ces odieux pince-tout. Y aurait-il un seul médecin qui ne conviendrait pas que les poubelles infectes et les débris infects jonchant le sol sont de véritables incubateurs de microbes et leurs trafiquants, les plus dangereux agents?

Qui donc pourrait faire cesser cette agence de microbes, non pas la suspendre pour un temps, mais la faire disparaître à tout jamais? Celui-là mériterait sa statue non pas dans une rue mais en face d'un de nos hôpitaux qu'il aura contribué à rendre quasi désert. A nous, les femmes, d'exiger cette protection pour la sécurité de nos foyers.

N'y aurait-il pas ici un emploi à donner à des centaines de chômeurs en doublant, s'il le faut, les employés préposés à l'enlèvement des déchets afin d'assurer un service efficace? Si j'osais, je conseillerais à M. le maire d'offrir en position permanente ces travaux d'enlèvement de déchets l'été et de neige ou de glace l'hiver. Nous aurions par là une plus grande protection et un service régulier tout à l'honneur de notre ville. Bien plus, la réduction des dédommements payés aux blessés sur les trottoirs, comme celle des frais de l'assistance publique remboursés en partie l'allocation pour chômage. Et qui donc en serait le perdant? Mais on préfère payer des



Le confort pour les sports d'hiver

dédommements, indemniser les blessés, grossir les frais de l'assistance pour grossir en même temps sa liste d'électeurs.

A nous donc, les femmes, d'exiger ces améliorations puisque nous ne courons pas le même risque de perdre le droit de vote qu'on nous refusait toujours.

CONSTANCE

Quand le baron Gros encadrerait une toile de Delacroix

Delacroix parlait à ses amis d'une visite qu'il fit en 1822: — C'est le plus beau souvenir de ma vie, disait-il... J'avais envoyé au Salon ma *Barque de Dante*, j'avais vingt-trois ans, j'étais pauvre et je n'avais pu me payer une bordure de cette taille. Un charpentier que je connaissais me fit présent de 4 lattes de bois blanc. J'en fabriquai un cadre, que je peignis en jaune, et l'envoyai mon tableau au Louvre. Le jour où le Salon ouvrit ses portes, désespéré de ne pas le voir au mur, je me laissai tomber sur un banc.

Un gardien s'approcha de moi: — Vous devez être content? me dit-il... — Content? de quoi? d'être refusé?... — Vous n'avez donc pas vu votre tableau, dans le salon carré, avec un cadre splendide que M. le baron Gros y a fait mettre par l'administration, car le vôtre, voyez-vous, était arrivé en morceaux...

Je me précipitai. — C'était vrai! Brusquement, tout dansa devant mes yeux... Je devais cet honneur au peintre que je tenais pour le plus grand artiste de son temps!

Sortant du Salon, j'allai remercier le baron Gros. — Il habitait vis-à-vis du Procopée, rue de l'Antienne-Comédie, et ce fut lui qui, sa palette au poing, vint m'ouvrir la porte de son atelier.

Je balbutiai: — Monsieur, je viens vous remercier...

Gros me regarda étonné: — Me remercier, de quoi? — D'avoir fait mettre un cadre à mon tableau...

— Ah! c'est vous le jeune homme qui avez peint ce tableau? Eh bien! vous avez fait là un chef-d'œuvre, et probablement sans le savoir, car vous êtes trop jeune pour comprendre le mérite et la portée de votre ouvrage: c'est du Rubens réformé. Mais vous ne savez pas dessiner, mon ami, vous bouilliez; il faut venir chez nous, on vous apprendra à châtier un peu vos contours, à modeler vrai, à voir juste...

J'étais éperdu d'orgueil et de timidité, et je m'inclinai sans prononcer un mot.

Gros posa sa palette et endossa une redingote.

J'admirais aux murs la *Peste de Jaffa*, le *Champ de bataille d'Eylau*, le *Combat d'Aboukir*, tous les tableaux que Napoléon avait achetés au maître et dont le gouvernement de la Restauration ne voulait plus, parce qu'ils célébraient la gloire de l'Empereur.

Gros, qui me surveillait du coin de l'oeil, me dit avec bonhomie: — Je dois sortir, jeune homme, si vous voulez regarder à votre aise toutes ces choses, demeurez ici le

temps qu'il vous plaira; vous n'aurez, en vous retirant, qu'à remettre la clef au portier... — Il était midi. Lorsque le baron Gros rentra, vers quatre heures, je n'avais pas déjeuné et j'étais encore dans son atelier...

Léo LARGUIER, de l'Académie Goncourt.

La santé, le plus sûr capital de vos enfants

Votre fille grandit mais en même temps elle pâlit. Elle est sujette à des vertiges, à des faiblesses; elle est sans courage, sans entrain. Elle délaisse ses études, se plaint perpétuellement de la fatigue.

En bonne mère, vous vous inquiétez et vous avez raison. Cet état n'est pas normal pour une jeune fille de cet âge, il est nécessaire d'y remédier au plus tôt. L'anémie, quand on la soigne à temps, n'est que légèrement nuisible, mais si elle s'aggrave, elle devient une maladie incurable, surtout à cet âge plein de vitalité.

Il suffira de stimuler le jeune organisme pour lui permettre de passer le cap difficile de la puberté. Une cure dépurative bien comprise suffira à stimuler les organes pour leur permettre de réagir d'eux-mêmes.

Un bon régulateur de la circulation sanguine provoque une excellente réaction. Il agira tout doucement sur les organes, activera la circulation, enrichira le sang d'éléments nouveaux et le débarrassera de ses impuretés. La formation se produira alors normalement, sans vertiges, sans évanouissements, sans suffocations ou bouffées de chaleur. Elle se produira comme elle devrait toujours se produire: d'une façon toute naturelle, sans souffrance.

Cette période transitoire est très importante pour l'avenir de la jeune fille, future femme et future mère de famille. N'oubliez pas que la santé est le plus sûr capital de vos enfants. Alors que les situations de fortune se défont avec rapidité, la santé, si elle est surveillée, si elle est entretenue, si elle est protégée, demeure un bien irremplaçable.

Grâce à une formation normale, une fillelette conserve et assure la santé de sa vie d'adulte. Elle peut alors se développer normalement et parfaitement, devenir une belle jeune fille, se marier, mettre au monde des enfants sains. Elle peut travailler et vivre dans la joie et dans le bonheur. N'est-ce pas là sa meilleure dot?

Vous jouez une partie sérieuse, ne la perdez pas. La fillelette doit être attentivement surveillée et aidée. Donnez-lui le plus sûr capital des pauvres et des riches: la santé...

Aux anciennes de l'Académie St-Arsène

Le conseil de l'Amicale Saint-Arsène est heureux d'inviter toutes les anciennes de l'Académie à son convention annuel dimanche le 16 octobre à 1 heure 30.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

A propos de communiqués

Tous les communiqués d'intérêt féminin devront être envoyés à la directrice de la page féminine du "Devoir".

Les communiqués qui ne seront pas écrits lisiblement, sur un seul côté du feuillet et sur une feuille de format ordinaire ne seront pas considérés. Nous ne recevons plus, désormais, ceux qui sont écrits sur des petits feuillets transparents.

Nous ne recevons pas les communiqués par téléphone.

Nous ne nous engageons pas à publier plus d'une fois le même communiqué.

Tout communiqué doit être signé et nous parvenir avant quatre heures, la veille de sa publication.

LA DIRECTION

La maison jolie

Comment choisir une tapisserie

Bien des gens, par ailleurs tout à fait dans la note, ne savent pas discerner ce qui convient à la décoration d'un intérieur et plus particulièrement au revêtement des murs, ce qui a presque autant d'importance que l'ameublement d'une pièce. La qualité du papier peint, ses couleurs, les motifs qui le décorent collaborent à la mise en valeur des meubles.

C'est donc avec une grande circonspection qu'il convient de le choisir et après avoir étudié quel parti il sera possible d'en tirer.

Le papier uni constitue un fond idéal pour les tableaux et les gravures, mais il est assez "nu".

Nous envisageons donc le seul choix de papiers à décors, lesquels jouent eux-mêmes un rôle influent dans l'ensemble du mobilier des pièces.

Si celles-ci sont très hautes de plafond, il convient de choisir le motif à l'horizontale. On dispose pour cela des panneaux en tranches d'uni et de dessins, principalement vers le haut des murs, afin de rompre les trop grandes surfaces et de diminuer visuellement la hauteur excessive de la chambre.

Quand il s'agit d'un appartement bas de plafond, il est préférable d'adopter un papier comportant des lignes verticales ou, tout au moins, de réaliser des panneaux allant jusqu'au haut des murs dont la plinthe du bas et la corniche du haut auront été réduites à un minimum de hauteur.

Dans une pièce rustique, peu meublée, on peut faire un bon usage de papier et de cretonne reproduisant le même décor. La cretonne est ornée de petits volants frangés, d'un genre vieillot, plein de charme. Mais il ne faut pas abuser du tissu et éviter de donner une impression confuse. Les rideaux et les tentures se font plutôt en tissu uni, alors que la cretonne assortie au papier peint est réservée au lit de repos, aux fauteuils, à la housse de divan... Il faut toujours craindre l'uniformité et laisser jouer le jeu des contrastes.

On s'intéresse aux journées de l'hôpital Notre-Dame

Les dames patronnesses qui ont organisé deux journées au profit des œuvres de l'hôpital Notre-Dame reçoivent de nombreux appels téléphoniques pour avoir des renseignements.

Les numéros Plateau 3048, Harbour 2011 et 2729 ne chôment pas. Rappelons simplement les deux déjeuners-mode où l'on verra défiler les plus nouveaux modèles de la saison: la soirée "Musique-théâtre", au cours de laquelle on entendra Mlle Suzanne Forques, violoncelliste, boursière du Ladies' Morning Club; le dîner dansant "Le Cabaret bleu" (attractions diverses: ballet, reproduction d'un tableau anciens). L'endroit: le Ritz-Carlton. Les dates: les 14 et 15 octobre.

Que les amis de l'hôpital Notre-Dame n'oublient pas qu'ils auront une chance de gagner le prix de présence: un voyage New-York-Bermudes, offert par la maison Hone.

Pour tous renseignements, prière d'appeler les numéros ci-haut mentionnés.

comme disait le livre, "de passer à travers les mailles de la souffrance".

Il allait exiger de la vaillante, de la chrétienne, la mise en action de cette théorie de courage qu'elle exaltait par-dessus tout et, parce que, dans sa faiblesse de néophyte, il avait encore besoin de cet encouragement de l'exemple, il arrêta la confidence sur ses lèvres, il sut ne pas donner à cet incomparable amour qui naissait la plus douce des consolations; il sut regarder Damien qui demandait, et se taisait...

Alors, elle parut se replier un instant sur elle-même, comme pour contenir cette douleur amère qui avait surpris son cœur d'enfant choyée; elle apprenait à souffrir et, cela, sous les yeux de Saint-Yves; il se leva brusquement en prétextant son désir d'admirer de plus près une retombée de fleurs sur la balustrade.

Il l'entendit bientôt qui venait vers lui, qui parlait des pétales coulés de lavande, de l'envie qu'elle avait de mettre là des bou-

Les plus donnent l'ampleur à la mode



Quand vous achetez une pierre précieuse

Il existe une nomenclature internationale des dénominations commerciales licites pour les diamants, perles et pierres fines, perles japonaises et de culture et pierres synthétiques, perles et pierres d'imitation.

Elle a été établie en partant des principes suivants: Toutes les appellations qui y sont prescrites doivent correspondre à la vérité scientifique.

Une même appellation ne peut désigner deux gemmes d'espèce minéralogique différente.

L'épithète fin ne peut être appliquée qu'aux perles et aux pierres naturelles.

Le qualificatif synthétique, qu'aux produits industriels ayant les propriétés physiques et chimiques des pierres qu'ils reproduisent.

L'appellation perle de culture, qu'aux perles dont la formation dans l'huitre a été provoquée artificiellement par la main de l'homme.

L'appellation perle japonaise, qu'aux demi-perles provoquées sur la paroi interne de la coquille des huîtres.

Le mot imitation doit être joint à l'appellation de tous les produits n'ayant qu'un rapport d'aspect avec les perles ou pierres dont ils empruntent le nom.

Les qualificatifs reconstitué et scientifique ne doivent pas être employés. Reconstitué, parce que ne répondant plus à la réalité; scientifique, parce que trop vague.

Seuls sont maintenus synthétique et imitation, parce que répondant à une définition précise.

L'appellation pierre doublée ne peut comporter le nom d'une pierre fine que si cette pierre fine entre dans la composition dudit doublé, et notamment dans sa partie supérieure.

L'appellation des pierres dont la couleur a été modifiée, soit par traitement chimique, soit par addition de colorant, doit faire mention du traitement subi par ces pierres.

Si la coloration obtenue est durable, et si elle colore la masse de la pierre, l'appellation stipule: pierre teinte inaltérable.

Si la coloration obtenue ne peut être garantie à l'épreuve de la lumière ou si elle ne colore la pierre que superficiellement, l'appellation stipule: pierre baignée.

Seules peuvent être présentées comme pierres naturelles les pierres dont la coloration n'a été modifiée par aucun traitement.

Exception est faite pour: Les pierres dont la coloration a été définitivement modifiée par brûlage ou par un rayonnement opérant une modification atomique.

des éléments colorants contenus dans ces pierres qui prennent l'appellation correspondant à la fois à leur espèce minéralogique restée la même et à la variété de cette espèce minéralogique à laquelle ces pierres appartiennent dorénavant du fait de leur nouvelle coloration.

Décès de la R. S.

Marie-Stéphanie

Samedi soir à 9 heures, est pieusement décédée au Mont-Sainte-Anne, maison mère des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, à l'âge de 77 ans et 5 mois, la R. S. Marie-Stéphanie, née Richard (Justine), de St-Liguori, après une longue maladie souffrante avec résignation.

Entrée au noviciat des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine le 31 août 1880, elle fit profession religieuse le 22 juillet 1882. Le 26 juillet 1932 elle célébra à Lachine son jubilé d'or de profession religieuse; à sa mort elle comptait 56 ans de vie religieuse.

Elle a enseigné la classe avec succès pendant au-delà de 50 ans. Le 10 février 1930, elle recevait du département de l'Instruction publique de la province de Québec un diplôme de mérite scolaire signifié par M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique.

Née à St-Liguori, Sœur Marie-Stéphanie était la fille de M. Simon Richard, ancien préfet du comté de Montcalm; la sœur de M. le notaire J.-B. Trefflé Richard, ancien député du comté de Montcalm; la sœur de M. Alcide Richard, secrétaire-trésorier de la municipalité et de la Commission scolaire de St-Liguori; la sœur de Mgr J.-A. Richard, curé de la paroisse de Notre-Dame-Sept-Douleurs de Verdun; la nièce de Mère Marie-Eulalie, ancienne supérieure générale des révérendes Sœurs Marie-Perpétue et Agathe de la Croix, des Sœurs de Ste-Anne, et de Sœur Ste-Eulalie, des Sœurs de Sainte-Croix de St-Laurent; la sœur de Mère Emory Gaudet, née Richard (Elisabeth), et de Mlle Eulalie Richard, de St-Liguori; la tante de M. l'abbé Antonio Richard, docteur en philosophie et en droit canonique, vicaire à Ste-Elisabeth d'Iberville, et la tante de M. l'abbé Gérard Gaudet, assistant-préfet des études du Séminaire de Joliette.

Dans sa famille, Sœur Marie-Stéphanie compte un grand nombre de prêtres et de religieuses.

Les funérailles auront lieu mardi matin, le 11 octobre, à 8 heures 30, au Mont-Sainte-Anne, maison mère des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle a été établie en partant des principes suivants: Toutes les appellations qui y sont prescrites doivent correspondre à la vérité scientifique.

Une même appellation ne peut désigner deux gemmes d'espèce minéralogique différente.

L'épithète fin ne peut être appliquée qu'aux perles et aux pierres naturelles.

Le qualificatif synthétique, qu'aux produits industriels ayant les propriétés physiques et chimiques des pierres qu'ils reproduisent.

L'appellation perle de culture, qu'aux perles dont la formation dans l'huitre a été provoquée artificiellement par la main de l'homme.

L'appellation perle japonaise, qu'aux demi-perles provoquées sur la paroi interne de la coquille des huîtres.

Le mot imitation doit être joint à l'appellation de tous les produits n'ayant qu'un rapport d'aspect avec les perles ou pierres dont ils empruntent le nom.

Les qualificatifs reconstitué et scientifique ne doivent pas être employés. Reconstitué, parce que ne répondant plus à la réalité; scientifique, parce que trop vague.

Seuls sont maintenus synthétique et imitation, parce que répondant à une définition précise.

L'appellation pierre doublée ne peut comporter le nom d'une pierre fine que si cette pierre fine entre dans la composition dudit doublé, et notamment dans sa partie supérieure.

L'appellation des pierres dont la couleur a été modifiée, soit par traitement chimique, soit par addition de colorant, doit faire mention du traitement subi par ces pierres.

Si la coloration obtenue est durable, et si elle colore la masse de la pierre, l'appellation stipule: pierre teinte inaltérable.

Si la coloration obtenue ne peut être garantie à l'épreuve de la lumière ou si elle ne colore la pierre que superficiellement, l'appellation stipule: pierre baignée.

Seules peuvent être présentées comme pierres naturelles les pierres dont la coloration n'a été modifiée par aucun traitement.

Exception est faite pour: Les pierres dont la coloration a été définitivement modifiée par brûlage ou par un rayonnement opérant une modification atomique.

Elle a été établie en partant des principes suivants: Toutes les appellations qui y sont prescrites doivent correspondre à la vérité scientifique.

Une même appellation ne peut désigner deux gemmes d'espèce minéralogique différente.

L'épithète fin ne peut être appliquée qu'aux perles et aux pierres naturelles.

Le qualificatif synthétique, qu'aux produits industriels ayant les propriétés physiques et chimiques des pierres qu'ils reproduisent.

L'appellation perle de culture, qu'aux perles dont la formation dans l'huitre a été provoquée artificiellement par la main de l'homme.

L'appellation perle japonaise, qu'aux demi-perles provoquées sur la paroi interne de la coquille des huîtres.

Le mot imitation doit être joint à l'appellation de tous les produits n'ayant qu'un rapport d'aspect avec les perles ou pierres dont ils empruntent le nom.

Les qualificatifs reconstitué et scientifique ne doivent pas être employés. Reconstitué, parce que ne répondant plus à la réalité; scientifique, parce que trop vague.

Seuls sont maintenus synthétique et imitation, parce que répondant à une définition précise.

L'appellation pierre doublée ne peut comporter le nom d'une pierre fine que si cette pierre fine entre dans la composition dudit doublé, et notamment dans sa partie supérieure.

L'appellation des pierres dont la couleur a été modifiée, soit par traitement chimique, soit par addition de colorant, doit faire mention du traitement subi par ces pierres.

Si la coloration obtenue est durable, et si elle colore la masse de la pierre, l'appellation stipule: pierre teinte inaltérable.

Si la coloration obtenue ne peut être garantie à l'épreuve de la lumière ou si elle ne colore la pierre que superficiellement, l'appellation stipule: pierre baignée.

Seules peuvent être présentées comme pierres naturelles les pierres dont la coloration n'a été modifiée par aucun traitement.

Exception est faite pour: Les pierres dont la coloration a été définitivement modifiée par brûlage ou par un rayonnement opérant une modification atomique.

dans l'histoire de la chanson française au Canada.

Trop de nos gens ignorent encore le beau mouvement de la bonne chanson, lancé au pays depuis plusieurs années. A vous donc, musiciens et poètes et musiciens, de chanter de l'état de choses en soumettant à un jury compétent, vos essais de chanson canadienne.

Le champ est vaste, la cause est belle, le but est noble! Au travail donc, poètes et musiciens, afin de présenter des œuvres répondant aux conditions suivantes:

1. Les pièces peuvent être composées avec ou sans refrain, mais l'ensemble ne doit pas dépasser soixante (60) vers; 2. Aucune forme particulière de vers n'est imposée;

3. Le thème est abandonné à l'inspiration du poète; il pourra exalter la fierté nationale, glorifier les héros de l'histoire, célébrer la terre natale, ses montagnes, son fleuve et ses bois, la flore et les saisons, la foi et les événements obscurs de ses habitants, les métiers et les jeux, la gaieté et le charme de la femme canadienne;

4. La composition doit se prêter à un chant de marche; les concurrents peuvent s'entendre avec des artistes de leur choix en vue de présenter la composition musicale en même temps que la poésie qui fait l'objet du concours;

5. Les pièces ne doivent être signées que d'un pseudonyme, et le véritable nom de l'auteur ne peut figurer que sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur le seul pseudonyme du concurrent;

6. Le concours se terminera le premier janvier 1939; ne seront soumises au jury que les pièces qui auront été transmises avant cette date à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Louis;

7. Les pièces primées deviennent la propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal;

8. Les membres du jury attribueront les récompenses que si les pièces de vers et les pièces de musique sont d'une qualité jugée satisfaisante pour les mériter.

Grâce à la générosité de personnes distinguées, la Société Saint-Jean-Baptiste est en mesure de mettre à la disposition du jury les récompenses suivantes: un premier prix de cinquante dollars (\$50) pour la meilleure composition poétique, un premier prix de cinquante dollars (\$50) pour la meilleure composition musicale, un prix de vingt-cinq dollars (\$25) comme deuxième prix en composition poétique, un prix de vingt-cinq dollars (\$25) comme deuxième prix en composition musicale, un prix de quinze dollars (\$15) comme troisième prix en composition poétique, et un prix de quinze dollars (\$15) comme troisième prix en composition musicale.

Communiqué

Six ouvrages d'actualité

La Rocque et son parti par François Veillon.

L'Église devant le monde moderne par le Cardinal Veillon.

Nationalisme et objection de conscience par Yves de la Brière, S.J.

Comment on relève un Etat par le Président Salazar.

La France des Français et l'autre par Maurice Bedel.

Soyons prêts! par le Cardinal Baudrillard.

Les six brochures pour 75 francs. Service de Librairie du Devoir, 130 est, Notre-Dame, Montréal.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Bléair 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.

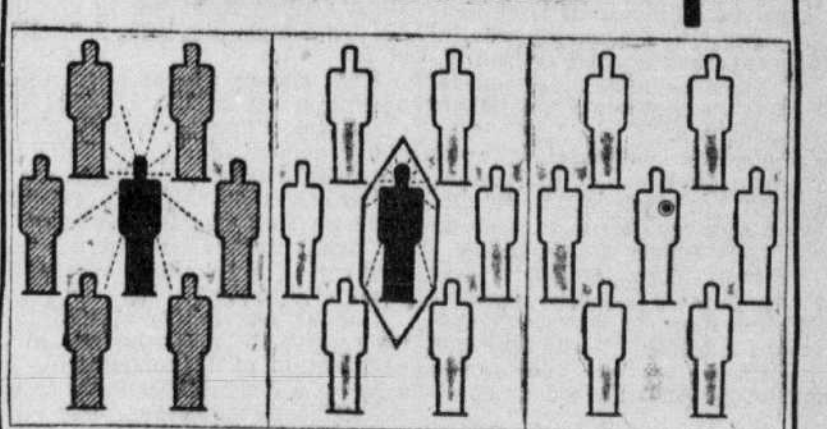
Avances facturées 15c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR FIANÇAILLES ET AUTRES. Se par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

CUISINIÈRE DEMANDE

Cuisinière compétente, de préférence ayant expérience en diététique, pour ménage éloigné de Montréal. Plusieurs semaines. Salaire: \$25 par mois. Références. Ecrire à case 15, le "Devoir".

LA TUBERCULOSE, DANGER SOCIAL



Une personne atteinte de tuberculose peut, en disséminant le bacille de Koch, contaminer tout son entourage. On estime que, dans la seule province de Québec, il y a plus de 25,000 tuberculeux. Un grand nombre refusent d'être soignés ou ignorent le danger qu'ils constituent pour leurs semblables.

Hospitalisons le patient et non seulement celui-ci aura la chance de se rétablir mais, ce qui est plus important encore, son entourage sera protégé. Le plus sûr moyen d'enrayer la tuberculose est donc de diriger les malades vers les sanatoriums et de multiplier

COMMERCE ET FINANCE

La commission Montpetit

Mémoire de la Chambre de commerce devant le comité de révision des impôts

Voici les recommandations et les commentaires que le comité des questions financières et fiscales de la Chambre de commerce de Montréal a présentés vendredi devant la commission de révision des impôts :

Impôts provinciaux

1. — Taxe sur l'essence et les automobiles :

Il suffit de constater que cette taxe représente plus de la moitié du revenu total d'imposition.

2. — Droits de succession :

Nous avons à faire face ici au problème de la double imposition qui se pratique soit entre diverses provinces, soit entre notre pays et des pays étrangers. C'est là une des causes de la réfraction chez nous du capital étranger qui fuit toujours l'imposition, autant que faire se peut. Pour éviter d'être ainsi placés dans une situation d'infériorité vis-à-vis des autres provinces ou des Etats étrangers, il faudrait négocier avec eux des ententes tendant à éliminer cette double imposition.

Il y aurait lieu aussi d'apporter une amélioration importante au règlement des droits, de façon à soulager la succession imposée au moment où elle est appelée à payer des droits sur un portefeuille de valeurs mobilières en cours de fluctuation. La Chambre suggère d'établir une valeur moyenne des titres en portefeuille. Cette valeur devrait être calculée d'après les cours, pendant les trois mois suivant le décès. On éviterait ainsi de faire payer des droits sur des titres dont la valeur est parfois inférieure à celle établie d'après les dispositions de la loi actuelle.

La Chambre de commerce recommande aussi une exemption d'impôt pour les successions de \$15,000 et moins et suggère que l'imposition ne soit perçue que sur l'excédent de \$15,000.

3. — Taxe sur les Corporations (Capital et profits) et sur les transferts de valeurs :

On touche encore ici au problème de la double imposition qui se pratique au détriment des sociétés des compagnies canadiennes ou étrangères. La Chambre de commerce recommande que l'imposition soit faite sur le capital réellement investi dans la province et exprime l'espoir que toutes les provinces décrètent des mesures semblables. Elle demande aussi l'adoption de règlements tendant à uniformiser les méthodes de production et de présentation des rapports aux divers gouvernements. En effet, il y a une double imposition de la taxe sur le capital dans certains cas, par exemple :

1. dans le cas d'une compagnie située dans la province et ayant une partie de son capital placée dans une filiale ou dans une autre compagnie de la province ;
2. dans celui d'une compagnie de la province de Québec, ayant plus de la moitié de son actif situé dans la province, qui à cause de cela lui paie la taxe sur le total de son capital, et doit de plus payer une taxe sur le capital placé en dehors de la province.

L'imposition est aussi faite sur une partie du passif d'une compagnie pour des emprunts contractés par elle d'autres compagnies ou du public sous forme d'obligations. Il arrive encore que cette taxe soit imposée sur la partie du capital perdue dans le cours des opérations, exception n'étant faite que partiellement pour les compagnies ayant des actions sans valeur nominale.

La Chambre de commerce recommande :

a) d'éviter la double imposition de cette taxe sur le capital et de rechercher l'uniformité avec les autres provinces ;
b) d'imposer cette taxe sur le capital-actions d'une compagnie plus les surplus, mais après déduction des déficits et de la partie du capital placée dans d'autres compagnies, ou en dehors de la province ;

c) d'inclure dans la loi même, toute la réglementation, les définitions et interprétations nécessaires à son application ;
d) de laisser au trésorier provincial le soin de prendre les décisions en cas de litige, afin que le contribuable puisse avoir un recours devant les tribunaux.

Relativement à la taxe sur les profits, il y a lieu aussi de constater que certaines définitions et interprétations rendent la loi peu claire et difficile d'application. Comme conséquence, des contribuables se trouvent imposés doublement sur certaines catégories de revenus ou sur des montants trop élevés parce que certaines dépenses ne sont pas acceptées comme telles par la province. Citons comme exemple :

1. le cas des profits d'une compagnie subsidiaire située dans la province, qui sont taxés une deuxième fois lorsque la ou les compagnies propriétaires sont aussi situées dans la province et reçoivent ces profits sous forme de dividendes ;

2. le cas d'une compagnie ayant payé à même ses profits des bontés, salaires, rémunérations, rations, impôt fédéral sur le revenu, etc., et qui ne sont pas acceptés par la province en tout ou en partie comme des dépenses ;

La Chambre recommande :

1. Comme pour la taxe sur le capital, d'éviter la double imposition et de limiter la taxe sur les profits strictement aux profits réalisés dans la province ;

2. De rechercher, tant dans la méthode d'imposition que dans l'application de la loi, l'uniformité avec les autres provinces ;

3. De rechercher aussi l'uniformité

mité avec le fédéral dans l'établissement des profits pour les fins d'imposition ;

4. Comme pour la taxe sur le capital, d'inclure dans la loi même toutes les réglementations, les définitions et interprétations nécessaires à son application ;

5. De laisser au trésorier de la province le soin de prendre les décisions en cas de litige, afin que le contribuable puisse avoir un recours devant les tribunaux.

Concernant la "Loi des Renseignements sur les Compagnies", cette Chambre est d'opinion que le rapport demandé par l'article 4 devrait être transmis en même temps que le rapport pour les fins de la taxe sur le capital et les profits ; aussi, que l'honoraire de \$10 à être transmis en même temps que le rapport, plus d'être exigé puisque les compagnies préparent elles-mêmes ces rapports et en font les frais.

Il est tout à l'avantage de la province de conserver les capitaux qui sont déjà placés chez elle et d'encourager la venue de capitaux étrangers. Pour cette raison, cette Chambre recommande particulièrement que la province donne suite aux recommandations précédentes et fasse ainsi disparaître une source d'ennuis et de malentendus.

Taxe sur les transferts de valeurs mobilières :

Une taxe sur les transferts de valeurs mobilières est imposée par les lois suivantes :

Statuts Refondus de Québec, 1925, Chap. 27, amendé par 17 Geo. V, Chap. 18, 18 Geo. V, Chap. 15, 20 Geo. V, Chap. 27, 22 Geo. V, Chap. 24 et 25 et 26 Geo. V, Chap. 16.

Cette taxe affecte :

a) Toute mutation de la propriété d'une valeur mobilière à la suite d'une vente, d'un transfert ou d'une cession de ladite valeur mobilière faite dans cette province ou mis à effet dans la province ;

b) Toute commande donnée dans la province pour la vente, transfert ou cession d'une valeur mobilière, lorsque cette commande doit être exécutée hors de la province ;

c) Tout transfert ou livraison de valeurs mobilières dans la province effectuée pour annulation ou échange.

Le transfert de ces valeurs mobilières est également sujet à une taxe imposée par le gouvernement fédéral par le chapitre 43 des Statuts de 1930, Section 1, tel qu'amendé par le chapitre 54 des Statuts de 1932, section 8, et par le chapitre 50 des Statuts de 1933, sections 6 et 7.

C'est encore un cas où la même opération est sujette à deux taxes distinctes, l'une prélevée par le gouvernement fédéral et l'autre par le gouvernement provincial.

Les règles qui régissent ces transferts ne sont pas les mêmes dans les deux cas et elles sont par conséquent d'application assez complexe et difficile.

Chaque gouvernement maintient un service de recouvrement et de vérification et le contribuable est astreint à deux inspections, ce qui est inutilement onéreux pour lui et pour l'Etat.

La Chambre soumet que, dans ces conditions, il serait avantageux que des règles uniformes soient établies pour les deux taxes et que le recouvrement en soit placé sous la direction d'une seule autorité.

Lorsqu'une transaction faite dans la province se rapporte à des valeurs mobilières étrangères, elle est assujettie à une troisième taxe de transfert imposée par la province où le transfert doit s'exécuter.

Pour éviter ce troisième impôt sur le transfert de ces valeurs, les étrangers évitent de traiter par l'intermédiaire d'un agent de change ou d'un agent de transfert de la province de Québec, et en conséquence, un volume assez important de transactions est détourné des maisons de commerce de la province vers des maisons étrangères.

La transmission de valeurs mobilières par dévolution à la suite d'un décès n'est pas sujette à cette taxe de transfert.

Le gouvernement fédéral, cependant, assimile les cessions et transferts de valeurs mobilières par donations entre-vifs pour cause d'affection ou dans un but de charité, aux dévolutions résultant d'un décès et il les exempte de cette taxe.

Les donations entre-vifs sont généralement faites aux héritiers présumés ; elles ne constituent pas des opérations commerciales et nous soumettons qu'elles devraient être assimilées aux dévolutions successoriales et exemptes de cette taxe.

Cette taxe de transfert est imposée également lorsqu'une obligation est rachetée à son échéance.

Cette opération ne comporte aucune mutation de propriété et il ne nous semble pas juste d'assujettir un détenteur de bons ou d'obligations à une taxe lorsqu'il reçoit le remboursement de son titre, alors que cette taxe n'affecte pas un créancier ordinaire lorsqu'il reçoit le paiement de sa créance.

4. — Ponts de péage et taxe d'hôpital :

La Chambre groupe sous un même titre les droits des ponts de péage et la taxe d'hôpital parce qu'elles sont également nuisibles. Elle suggère de les remplacer par d'autres

taxes. En effet, ces deux impositions nuisent à l'industrie du tourisme, qui est des plus importantes pour la province et pour l'amélioration de laquelle nous pouvons compter, par ailleurs, tant de louables efforts.

5. — Taxes de l'industrie minière :

Pour de multiples raisons, dont voici les principales, l'industrie minière dans la province de Québec ne doit pas être taxée ou, tout au moins, doit l'être le moins possible, au cours des dix années à venir.

Les ressources minières de Québec sont considérables et offrent des possibilités presque incalculables jusqu'à présent. Ces immenses richesses doivent être développées. Mais le développement de l'industrie minière dans notre province exige des capitaux que nous n'avons pas à notre disposition à l'heure actuelle et que nous ne pouvons pas espérer trouver exclusivement chez nous. Il nous faut donc recourir à l'étranger pour les obtenir.

Nous avons aussi besoin de compétences étrangères de l'Ontario, des Etats-Unis, de l'Angleterre, etc. Si nous voulons que notre population de la province de Québec s'intéresse aux activités minières et en tire le profit si important qu'elle peut y trouver, il faut qu'elle acquière dans ce domaine une expérience — comme les Ontariens l'ont fait avant de tenir dans ce champ la place si importante qu'ils y occupent aujourd'hui. Ce ne sont pas eux, en effet, qui ont développé les mines de l'Ontario, mais bien les Américains et les Anglais qui ont créé, soutenu et encouragé la venue de capitaux étrangers. Pour cette raison, cette Chambre recommande particulièrement que la province donne suite aux recommandations précédentes et fasse ainsi disparaître une source d'ennuis et de malentendus.

Il est certain que les Québécois vont faire la même chose, mais il est non moins vrai qu'il leur faut, avant d'y parvenir, l'encouragement et l'exemple tout plein d'expérience de ceux qui, ailleurs, ont déjà obtenu des succès dans les exploitations minières.

C'est la raison pour laquelle il est, à notre avis, tout à fait indigne, non seulement de l'Etat, mais de la province de Québec, d'imposer à l'industrie minière, mais encore d'amener ici les compétences et l'argent étrangers. Ces efforts communs bénéficieront d'ailleurs à l'ensemble de notre collectivité québécoise.

Le gouvernement fédéral a pleinement reconnu l'importance du développement minier dans le Canada tout entier et, à maintes reprises, il l'a affirmé. Il a même passé des ordres en conseil et fait voter une loi dans le but d'assurer au public que les entreprises minières ne seraient pas dans l'avenir taxées, plus qu'elles ne le sont aujourd'hui, et cela durant une période déterminée.

La province de Québec a déjà manifesté le même désir, si ce n'est la même intention, mais d'une façon peut-être pas très catégorique et il serait sage pour elle de déclarer d'une manière non équivoque que les mines québécoises ne seront pas taxées plus qu'elles ne le sont aujourd'hui durant une période d'au moins cinq ans et, si possible, de dix ans.

Le gouvernement provincial devrait lui-même assurer les capitaux actuellement placés dans l'industrie minière, ou qui le seront à l'avenir, qu'une protection aussi complète que possible leur sera réservée par lui dans le but d'inciter chaque jour davantage le public de chez nous à s'intéresser à l'industrie minière et à y placer des capitaux.

Si l'industrie minière du Dominion a payé en 1937 \$105,000,000 de dividendes, celle de la province de Québec, qui devrait logiquement avoir participé dans ce paiement pour un tiers au moins, en a versé au plus 10%.

La raison principale de ce regrettable état de choses réside dans le fait que l'industrie minière de notre province est en grande partie entre les mains de particuliers et non de sociétés ou de compagnies qui pourraient bénéficier de la protection que nous leur offrons.

Si nous voulons qu'elle progresse, il faut l'encourager par tous les moyens possibles. L'un des plus efficaces serait très certainement de garantir à l'ensemble des souscripteurs et des actionnaires qui acceptent de prendre déjà à l'heure actuelle un grand risque, que les profits réalisés, s'il en est, ne seront pas taxés outre mesure.

Il semblerait raisonnable qu'il n'y ait pas d'autres taxes que la taxe actuelle de 2% à 7% sur les profits. Ce pourcentage pourrait même être réduit, si la chose était possible.

Le rapport financier que les compagnies préparent pour leurs actionnaires ainsi que pour le gouvernement fédéral devrait être adopté par le gouvernement provincial. D'autre part, la section 10 de la Loi des Mines de Québec devrait être plus précise afin de ne pas prêter à confusion et à différentes interprétations.

Il ne devrait, en aucun cas, y avoir de taxes de production.

Il faut reconnaître que ceux qui placent des capitaux dans l'industrie minière assument volontairement bien des risques puisqu'elle est soumise à des facteurs inconnus et à des éléments incontrôlables. Ils devraient donc être au moins assurés de ne pas payer des taxes trop élevées en cas de profits, sinon les capitalistes préféreraient engager leurs capitaux dans des placements peut-être moins rémunérateurs, mais d'apparence plus sûre.

6. — Autres taxes

La Chambre suggère que les autorités compétentes fassent une étude des taxes et des recettes afin de se rendre compte du rendement de la taxation. Quand la chose est possible, on devrait vérifier si le coût de la perception de certaines taxes n'est pas trop élevé ou s'il n'y en a pas de déficitaires : on pourrait alors suggérer de remplacer ces dernières par d'autres taxes de perception plus facile et de coût moins élevé.

Impôts municipaux

Il est évident que le propriétaire foncier est surchargé de toutes sortes d'impôts dont la base, l'évaluation, semble mal établie. On devrait tenir compte du rendement d'une propriété bien plus que de sa situation et de son apparence.

Autrement, la taxe foncière risque de devenir un impôt sur le capital. Il en résulte des conséquences imprévues et graves telles que la démolition des édifices qui, en définitive, se pratique au détriment même de la ville.

De plus, l'évaluation foncière de nos villes manque d'uniformité et ne peut pas servir de base à l'évaluation de l'actif de la province. Tout recommande un impôt foncier rationnel et uniforme pour la province entière. La Chambre attire donc l'attention de cette commission sur les points suivants :

1. Il importe en premier lieu que l'évaluation municipale soit établie d'après la valeur réelle, c'est-à-dire, en tenant compte de la valeur locative de l'immeuble et de sa valeur capitale.

Cette évaluation n'est pas exclusivement la base de l'impôt malgré que ce soit son principal objet. Elle sert également à établir la richesse foncière de la municipalité. Elle peut aussi être utilisée pour fins d'assurances et d'arbitrage, notamment dans le cas de successions ou de litiges. Il y a lieu dans l'établissement de cette évaluation de tenir compte de ces différents aspects.

2. En général l'évaluation du terrain dans beaucoup de secteurs est trop élevée à Montréal. D'autre part, l'impôt annuel est souvent hors de proportion des revenus annuels de vieux immeubles.

3. Les taxes d'améliorations locales, d'expropriations, etc., devraient être clairement reconnues comme taxes annuelles (pour les versements ou annuités) afin d'éviter les ennuis et les injustices qui résultent souvent de l'état actuel dans les cas de mutations, successions, etc.

4. Les articles 56 et 69 de la loi des paroisses et des fabriques devraient être amendés de manière à comporter tout acte de répartition de syndics ou de fabrique soit préparé et homologué annuellement par l'inspecteur municipal ou de la loi de l'Instruction publique relativement à l'imposition de taxes ou contributions dites ordinaires et avec le même effet, et indiquer que le privilège attaché aux cotisations d'églises soit restreint à celles qui sont échues seulement.

5. La Chambre est aussi d'avis qu'il est nécessaire d'établir un plan d'ensemble ou d'urbanisme bien compris pour toute la ville de Montréal et la banlieue.

6. La Chambre suggère aussi qu'étude soit faite des conditions auxquelles les municipalités peuvent tracer des lignes d'homologation. Dans le passé, la réglementation a été si sujette à des abus qu'il serait sage de réprimer.

Les exemptions d'impôts

Exemptions d'impôt 1936-37 :

1. Gouvern. fédéral . . . \$ 15,143,250
2. Gouvern. provincial . . . 11,694,680
3. Cité de Montréal . . . 103,192,829
4. Commission du Port . . . 41,348,320
5. Eglises . . . 26,890,920
6. Ecoles . . . 60,884,742
7. Institutions de charité . . . 36,763,300
8. Communautés religieuses . . . 2,193,690
9. Presbytères . . . 3,725,430
10. Autres . . . 14,169,687

Total . . . \$318,796,888

1. Exempt de tout impôt.
2. Exempt de l'impôt municipal général et de la taxe scolaire.

Les exemptions d'impôt se divisent donc comme suit :

Marché des oeufs et de la volaille

MONTREAL, 7 OCTOBRE 1938

Les recettes d'oeufs frais sur ce marché ont été rares cette semaine et en volume insuffisant à la demande locale, ce qui a entraîné une hausse quotidienne des prix accompagnée d'un ton plus ferme.

Les envois locaux d'oeufs de la catégorie A de poulettes augmentent graduellement et on rapporte qu'un wagon d'oeufs de cette catégorie, venant de la Colombie canadienne, est actuellement en route. On a reçu quelques petits wagons des provinces de l'Ouest composés principalement des catégories inférieures. Les oeufs d'entrepôt de la catégorie B s'écoulaient plutôt bien, tandis que la catégorie C languit d'entrepôt. Les vendeurs d'oeufs d'entrepôt ont des ventes restreintes, vu que ces derniers utilisent leurs propres provisions.

On offre les expéditions bien triées, en caisses gratuites, aux cours suivants : catégorie A gros 39-40, moyenne 37-38, poulettes 30, catégorie B 26-28 1-2, catégorie C, 21.

Les grossistes cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les oeufs non triés, livrés, caisses renvoyées : catégorie A gros 36-37, moyens 34-35, poulettes 28, catégorie B 24, catégorie C 19-20.

Les prix de gros aux détaillants sont comme suit : catégorie A gros 43-44, moyens 41-42, poulettes 35, catégorie B 32-34, catégorie C 22-25 ; les oeufs en vrac font deux sous de moins.

Voici les prix aux consommateurs : catégorie A gros 44-50, moyennes 39-42, poulettes 34-39, catégorie B 32-36, catégorie C 25-28.

Le marché des volailles vivantes est plus stable, bien que les livraisons aient été assez abondantes. C'est grâce à une arrivée qui a été accueillie avec bien. On signale une amélioration de la qualité des poulets. Les canards sont rares et recherchés. Les recettes de dindons sont faibles et la qualité manque de fini. Les ventes se sont faites aux prix de gros suivants : poulets 6 à 7 lbs, 17-19c ; 5 à 6 lbs, 15-18 ; 4 à 5 lbs, 13-14 ; poules, 5 lbs et plus, 17-19 ; 4 à 5 lbs, 15-17 ; poules légères 11-13 ; canards 6 lbs et plus, 25 ; 5 à 6 lbs, 18-19 ; 4 à 5 lbs 16-17 ; dindons de bonne qualité 21-24, tous poids. Les prix aux expéditeurs sont de 1 à 2 sous inférieurs à ceux du gros.

Le marché des volailles abattues a été actif du gros au détail en prévision du jour d'Actions de grâce. Les dindons et les gros poulets frais ont joui d'une bonne demande. Les grands magasins de détail font l'étalage des volailles de façon générale, et on rapporte que la demande de consommation est satisfaisante. Les prix de dindons se maintiennent stables. Les ventes se sont faites aux cours suivants : mi-gros : dindons catégories A 15 lbs et plus, 28½-29c, 10 à 12 lbs 27½-28, 8 à 10 lbs 25-26, 6 à 8 lbs 24-24½, catégorie B, 2 sous de moins ; poulets nourris au lait B, 6 lbs et plus 24, 5 à 6 lbs 23 ; poules, catégorie A 5 lbs et plus 20,

Edmonton (P.C.) — Deux compagnies de l'industrie du tabac, la Mervco Wholesale Ltd. et l'Alberta Trading Co., Ltd., se sont adressées au gouvernement d'Alberta pour poursuivre, en vertu de la loi des monopoles, le trust du tabac que la commission fédérale McGreggor a dénoncé pour avoir fixé les prix du tabac à travers le pays et pour avoir menacé de représailles les quelques compagnies indépendantes qui ne se soumettraient pas à ses exigences.

Advenant le cas où la législature provinciale refuserait de se rendre à la demande des deux compagnies ci-dessus mentionnées, il est du ressort d'Ottawa de sévir.

Emission d'obligations

La Turquie. — Le conseil municipal vient de ratifier une nouvelle émission d'obligations de \$13,500 au prix de \$98.56 pour rapporter un intérêt de 4 1-2 pour cent. Cet emprunt est pour l'exécution de travaux publics.

Production minière de Québec

AOUT 1938

Le ministère des Mines et des Pêcheries vient d'émettre un bulletin donnant les chiffres de la production des principales substances minières exploitées dans la province de Québec, pour le mois d'août et les huit premiers mois de 1938.

La production d'or est de beaucoup plus élevée pour le mois d'août de cette année que pour le mois d'août 1937, l'excédent atteignant 25 1-2 pour cent. Celle du ciment est plus élevée aussi mais dans une proportion moindre. Dans toutes les autres substances on remarque des baisses plus ou moins prononcées.

Par rapport au mois précédent de cette année, la production du mois d'août accuse une augmentation considérable pour le ciment et des augmentations plutôt faibles pour toutes les autres substances dont le bulletin fait mention, à l'exception de l'or, pour lequel il y a une légère diminution.

La production d'or et d'argent des huit premiers mois de 1938 marque des avances considérables qui atteignent 25 et 32 pour cent respectivement, par rapport à la période correspondante de 1937. Il y a aussi une légère augmentation dans la production du ciment. Par contre on remarque, dans les autres substances, une diminution qui est particulièrement prononcée dans le cas de l'amiante.

L'immeuble

D'après le relevé hebdomadaire de Real Estate Board, les ventes d'immeuble se sont totalisées la semaine dernière à Montréal et dans la banlieue à 159 (\$649,651), soit un gain de 31 ventes et de \$95,708 sur la semaine précédente.

A Montréal, 88 propriétés bâties (\$414,682) et 22 terrains vagues (\$15,052) ont changé de mains, tandis que dans la banlieue 31 propriétés bâties (\$176,786) et 13 terrains vagues (\$43,131) ont été échangés ou vendus.

En résumé, 119 propriétés bâties (\$591,468) et 40 terrains vagues (\$58,183) ont été vendus ou échangés au cours de la semaine dernière à Montréal et dans la banlieue.

Bibliographie

"Les Affaires"

SOMMAIRE — SEPTEMBRE 1938

Articles : Lettres que nous recevons. — Les seconds violons, Louis A. Bessis. — Ceux qui dominent le monde, Th. Nixon. — L'art de vendre. — La publicité, G.-H. Payer.

Un concours de contentants par toute l'Amérique. — Serez-vous commerçant ou industriel? Auguste Galibois. — Ce que vaut un vendeur au comptoir et sur la rue, Gérard Morin. — L'emploi des machines de bureau et son influence sur les conditions de travail du personnel, B. I. T.

Marché des oeufs et de la volaille

MONTREAL, 7 OCTOBRE 1938

Les recettes d'oeufs frais sur ce marché ont été rares cette semaine et en volume insuffisant à la demande locale, ce qui a entraîné une hausse quotidienne des prix accompagnée d'un ton plus ferme.

Les envois locaux d'oeufs de la catégorie A de poulettes augmentent graduellement et on rapporte qu'un wagon d'oeufs de cette catégorie, venant de la Colombie canadienne, est actuellement en route. On a reçu quelques petits wagons des provinces de l'Ouest composés principalement des catégories inférieures. Les oeufs d'entrepôt de la catégorie B s'écoulaient plutôt bien, tandis que la catégorie C languit d'entrepôt. Les vendeurs d'oeufs d'entrepôt ont des ventes restreintes, vu que ces derniers utilisent leurs propres provisions.

On offre les expéditions bien triées, en caisses gratuites, aux cours suivants : catégorie A gros 39-40, moyenne 37-38, poulettes 30, catégorie B 26-28 1-2, catégorie C, 21.

Les grossistes cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les oeufs non triés, livrés, caisses renvoyées : catégorie A gros 36-37, moyens 34-35, poulettes 28, catégorie B 24, catégorie C 19-20.

Les prix de gros aux détaillants sont comme suit : catégorie A gros 43-44, moyens 41-42, poulettes 35, catégorie B 32-34, catégorie C 22-25 ; les oeufs en vrac font deux sous de moins.

Voici les prix aux consommateurs : catégorie A gros 44-50, moyennes 39-42, poulettes 34-39, catégorie B 32-36, catégorie C 25-28.

Le marché des volailles vivantes est plus stable, bien que les livraisons aient été assez abondantes. C'est grâce à une arrivée qui a été accueillie avec bien. On signale une amélioration de la qualité des poulets. Les canards sont rares et recherchés. Les recettes de dindons sont faibles et la qualité manque de fini. Les ventes se sont faites aux prix de gros suivants : poulets 6 à 7 lbs, 17-19c ; 5 à 6 lbs, 15-18 ; 4 à 5 lbs, 13-14 ; poules, 5 lbs et plus, 17-19 ; 4 à 5 lbs, 15-17 ; poules légères 11-13 ; canards 6 lbs et plus, 25 ; 5 à 6 lbs, 18-19 ; 4 à 5 lbs 16-17 ; dindons de bonne qualité 21-24, tous poids. Les prix aux expéditeurs sont de 1 à 2 sous inférieurs à ceux du gros.

Le marché des volailles abattues a été actif du gros au détail en prévision du jour d'Actions de grâce. Les dindons et les gros poulets frais ont joui d'une bonne demande. Les grands magasins de détail font l'étalage des volailles de façon générale, et on rapporte que la demande de consommation est satisfaisante. Les prix de dindons se maintiennent stables. Les ventes se sont faites aux cours suivants : mi-gros : dindons catégories A 15 lbs et plus, 28½-29c, 10 à 12 lbs 27½-28, 8 à 10 lbs 25-26, 6 à 8 lbs 24-24½, catégorie B, 2 sous de moins ; poulets nourris au lait B, 6 lbs et plus 24, 5 à 6 lbs 23 ; poules, catégorie A 5 lbs et plus 20,

Edmonton (P.C.) — Deux compagnies de l'industrie du tabac, la Mervco Wholesale Ltd. et l'Alberta Trading Co., Ltd., se sont adressées au gouvernement d'Alberta pour poursuivre, en vertu de la loi des monopoles, le trust du tabac que la commission fédérale McGreggor a dénoncé pour avoir fixé les prix du tabac à travers le pays et pour avoir menacé de représailles les quelques compagnies indépendantes qui ne se soumettraient pas à ses exigences.

Advenant le cas où la législature provinciale refuserait de se rendre à la demande des deux compagnies ci-dessus mentionnées, il est du ressort d'Ottawa de sévir.

Emission d'obligations

La Turquie. — Le conseil municipal vient de ratifier une nouvelle émission d'obligations de \$13,500 au prix de \$98.56 pour rapporter un intérêt de 4 1-2 pour cent. Cet emprunt est pour l'exécution de travaux publics.

Revue hebdomadaire de la situation économique

Les facteurs traçant l'orientation de la situation économique contiennent une moyenne plus faible la dernière semaine de septembre. Les changements de wagons et les prix de gros avancent, tandis que les autres facteurs reculent. Les actions ordinaires donnent une moyenne de 2,6 p.c. inférieure au niveau de la semaine précédente et l'indice du rendement capitalisé des obligations baisse d'un peu plus de 4 p.c. Les compensations bancaires et le rendement capitalisé des obligations donnent une moyenne légèrement plus forte que la même semaine de 1937, tandis que les autres facteurs considérés sous ce rapport sont à un niveau considérablement plus

LA VIE SPORTIVE

Les Yankees de New-York donnent un troisième championnat consécutif à leur dévoué gérant, Joe McCarthy

Les champions de la Ligue Américaine pour la saison 1938 triomphent des Cubs de Chicago hier et samedi pour remporter le honneur de la série mondiale en quatre parties consécutives — Le résultat de la joute d'hier fut de 8 à 3 pendant que les champions de la Ligue Nationale subissaient l'échec par 5 à 2, samedi après-midi.

RED RUFFING ET PEARSON AUX HONNEURS

Ce furent les lanceurs victorieux dans les deux dernières rencontres de la classique du sport national américain — Le premier tient ses rivaux à huit coups sûrs hier pendant que le second n'a accordé que cinq coups réussis la veille — Cinq coups de circuit dans les deux joutes

NOUVEAU RECDR ETABLI PAR LES NEW-YORKAIS

New-York, 10. — Les Yankees sont de nouveau champions du monde au baseball professionnel et en gagnant la série, qui s'est terminée hier, en quatre parties, les hommes de Joe McCarthy ont établi un nouveau record, celui de gagner trois séries mondiales consécutives.

Les New-Yorkais ont triomphé des Cubs de Chicago, hier, au Stade des Yankees, par un résultat de 8 à 3 devant près de soixante mille personnes et cette victoire fut plutôt facile car du commencement à la fin les locaux eurent l'avantage sur les champions de la Ligue Nationale et cela grâce à la magnifique tenue de Red Ruffing, qui était au monticule pour la deuxième fois au cours de la série, et de la force des frappeurs du colonel Ruppert.

Les Cubs de Chicago n'ont qu'une seule consolation et c'est de pouvoir toucher 40 p.c. des \$434,094.66 qui est la part des joueurs.

La victoire est devenue une comédie d'écrou à la huitième manche, peu après que les Cubs furent venus à un point près d'égaliser le score, et à compléter le balayage des Yankees, commencé au Polo Grounds il y a deux ans.

La partie d'hier a été contestée jusqu'à la seconde moitié de la huitième manche. Tirant profit d'un mauvais lancer de Bill Jurgens, les Yankees ont compté trois points non mérités aux dépens de Lee à la deuxième manche, et le circuit de Tommy Henrich a porté le score à 4-1, mais leur avance a été menacée à la huitième manche.

Phil Cavaretta a réussi le sixième coup des Cubs contre Charley Ruffing, un deux buts — et le circuit de Ken O'Dea a fait compter deux points, mais les espoirs de la multitude — même les plus chauds partisans des Yankees — se sont évanouis à la seconde moitié de la manche.

Ruffing, qui a gagné deux des quatre parties de la série, a été maître de la situation autant que le résumant l'indique. Deux fois seulement les Cubs ont frappé deux coups sûrs à la même manche, et le circuit de Ken O'Dea a été frappé à un moment où Ruffing, imprudent, s'est mis à lancer moins soigneusement.

Ruffing n'a donné que deux buts sur balles et il a retiré six frappeurs au marbre. Il a de plus fait compter le premier point de la partie à la 2e manche.

Les Cubs, qui ont perdu de nombreuses chances de prendre le devant, ont fait cadeau de leurs trois premiers points aux champions.

Résultat détaillé de la partie d'hier:

CHICAGO (L.N.)	a.b.	p.	c.	s.	r.	a.
Hack, 3b.	5	0	2	1	0	0
Herman, 2b.	5	0	1	1	3	0
Cavaretta, c.d.	4	1	2	1	0	0
Marty, c.g.	4	0	0	2	0	0
Desmarais, c.c.	3	1	0	3	0	0
O'Dea, r.	3	1	1	5	0	0
Collins, 1b.	4	0	0	10	0	0
Jurgens, a.c.	4	0	2	1	0	0
Lee, 1.	1	0	0	0	0	0
x-Galan	1	0	0	0	0	0
Root, 1.	1	0	0	0	0	0
xx-Lazzari	1	0	0	0	0	0
Page, 1.	0	0	0	0	1	0
French, 1.	0	0	0	0	0	0
Carleton, 1.	0	0	0	0	0	0
Dean, 1.	0	0	0	0	0	0
xxx-Reynolds	1	0	0	0	0	0
Totaux.	36	3	8	24	4	

xx—Frappa pour Lee à la 4e.
xx—Frappa pour Root à la 7e.
xxx—Frappa pour Dean à la 9e.

NEW-YORK (L.A.)

a.b.	p.	c.	s.	r.	a.
Crossetti, a.c.	5	0	2	6	1
Rolfe, 3b.	5	0	1	0	0
Henrich, c.d.	4	1	1	1	0
DiMaggio, c.c.	4	1	1	3	0
Gehrig, 1b.	4	1	1	5	2
Dickey, r.	4	0	1	7	0
Hoag, c.g.	4	2	2	1	0
Gordon, 2b.	3	2	1	2	4
Ruffing, 1.	3	1	1	2	3
Totaux.	36	8	11	27	10

Chicago (L.N.) 00010020—3
New-York (L.A.) 03000104X—8

Erreurs: Jurgens, Gordon. Points produits par: Ruffing, Crossetti 4, Henrich, O'Dea, Hoag. Deux-buts: Jurgens, Cavaretta, Hoag, Crossetti. Trois-buts: Crossetti. Circuits: Henrich, O'Dea. Buts volés: Rolfe, Gordon. Points mérités: Chicago (L.N.) 2, New-York (L.A.) 5. Laissés sur les buts: Chicago 8, New-York 6. Buts sur balles par: Ruffing 2, (Desmarais, O'Dea), Carleton 2, (Gordon, Ruffing). Retirés au bâton par: Ruffing 5 (Marty 2, Lee, Collins, Galan); Lee 2 (Crossetti, DiMaggio); Root 1 (Rolfe). Sommaire des lanceurs: Lee 3 points, 4 coups sûrs en 3 manches; Root 1 point, 3 coups sûrs en 3 manches; French 0 point, 0 coup sûr en 1-3 de manche; Carleton, 2 points, 1 coup sûr en 0 manche; Dean, aucun point, 1 coup sûr en 1-3 de

Kansas City a eu raison du Newark

Kansas City, 10. — Les Ours de Newark ont perdu une belle occasion de s'assurer les honneurs de la petite série mondiale samedi soir alors que se disputait la septième et dernière partie de la série entre les champions de la Ligue Internationale et ceux de l'Association Américaine car les représentants du circuit Shaugnessy menaient par 4 à 0 à la quatrième manche et la victoire semblait devoir être assurée aux visiteurs mais les joueurs de Kansas City ont fait preuve d'un bel esprit combatif et leur courage leur a permis de changer une défaite en une victoire pour remporter le championnat et la part du lion dans le partage des recettes.

Kansas City a vaincu le Newark par un résultat de 8 à 4 et ont eu l'admission de vaincre Joe Beggs, qui avait enregistré deux victoires dans les parties précédentes.

Kemp Wicker, le meilleur lanceur du Kansas City contre Newark jusqu'à vendredi soir, a commencé la partie mais il fut touché pour quatre points sur cinq coups sûrs. Le dernier, un trois-buts le força à se retirer. Eddie Bonham a fini à la quatrième manche et ensuite les Blues se mirent à bombarder Beggs.

Alors qu'il y avait un homme de retiré, Saltzger a frappé un deux-buts dans la gauche. Miller le fit compter avec un simple et Beggs se trouva alors en mauvaise posture. Mariase Russo le remplace et fut lui aussi frappé à plusieurs reprises.

Un deux-buts de Boyle permit à Kansas City de prendre l'avantage par 5 à 4. En tout et par conséquent les Blues ont compté 16 coups sûrs sur les lanceurs des Ours.

Les visiteurs, qui ont toujours été si dangereux au bâton, ont été retenus par le beau travail d'Al Piechota, lanceur de relève. Après que Bonham ait été retiré pour faire place à un frappeur de relève à la quatrième manche, Piechota a tenu ses adversaires à cinq coups sûrs espaces.

La victoire des Blues fut une surprise et elle fut remportée dans les mêmes circonstances qui accompagnèrent sa victoire au championnat de l'Association Américaine. Ils ont d'abord défait Indianapolis et ensuite disposé du St-Paul.

NEWARK

	AB	P	C	S	R	A
Schulte, 2b	4	2	1	2	2	
Gleeson, cg	5	1	1	2	0	
Keller, cd	3	0	1	1	0	
Rosar, r	4	0	0	4	0	
Scarsella, 1b	4	0	12	3		
May, 3b	1	2	0	1	0	
Charlat, cc	4	0	1	0	3	
Witek, ac	4	0	0	3	2	
Beggs, 1	1	0	0	0	0	
Russo, 1	0	0	0	0	2	
xBlair	1	0	0	0	0	
Donald, 1	0	0	0	0	0	
xxKeller	1	0	1	0	0	
Total	35	4	10	24	12	

KANSAS CITY

	AB	P	C	S	R	A
Davis, 1b	5	1	1	13	0	
Boyle, cd	3	1	3	3	0	
Judnich, cg	5	0	2	3	0	
Matheson, 2b	5	0	0	0	0	
Gallagher, cg	5	1	1	3	0	
Saltzger, 3b	4	2	3	2	7	
Middle, ac	3	1	2	1	4	
Riddle, r	4	1	2	2	0	
Wicker, 1	1	0	0	0	0	
Bonham, 1	0	0	0	0	0	
McCullough	1	1	1	0	0	
Piechota, 1	2	0	1	0	1	
Total	38	8	16	27	16	

xxFrappa pour Russo à la 7e.
xxFrappa pour Donald à la 8e.
Newark 20110000—4
Kansas City 00050120X—8

Sommaire: Erreur: Aueone. Points produits par: Gleeson, Rosar, Keller, Witek, Miller, McCullough, Davis, Boyle 2, Judnich, Riddle. Deux-buts: Gleeson, Miller, Saltzger, Davis, Boyle, Judnich, Keller. Trois-buts: May, Sacrifice: Miller. Doubles-jeux: Piechota à Miller à Davis; Miller à Saltzger à Davis. Laissés sur les buts: Newark 7; Kansas City 8. Buts sur balles de Wicker 2; Beggs 1; Piechota 1; Donald 1. Retirés au bâton, par Russo 2; Donald 1. Comps sûrs, sur balles de Wicker, 5 en 3-2 manches; Beggs, 8 en 3-2 manches; Piechota, 5 en 5 manches; Bonham, 0 en 1-3 manche; Russo, 5 en 2-3 manches; Donald 3 en 2 manches. Balles passées: Rosar, Gleeson, Piechota. Lanceur perdant: Beggs. Arbitres: Jorda (L.I.) au marbre; Guthrie (L.A.) au 1er but; Van Graffen (L.I.) au 2e but; Johnson (A.A.) au 3e but. Temps: 2:20.

Résultat détaillé de la partie :

CHICAGO (N)	a.b.	p.	c.	s.	r.	a.
Hack, 3b.	3	1	1	2	0	
Herman, 2b.	3	0	0	1	1	
Cavaretta, cd.	4	0	1	2	0	
Marty, c.g.	4	1	3	3	0	
Desmarais, c.c.	3	1	1	5	0	
O'Dea, r.	3	1	1	5	0	
Collins, 1b.	4	0	0	10	0	
Jurgens, a.c.	4	0	2	1	0	
Lee, 1.	1	0	0	0	0	
x-Galan	1	0	0	0	0	
Root, 1.	1	0	0	0	0	
xx-Lazzari	1	0	0	0	0	
Page, 1.	0	0	0	0	1	
French, 1.	0	0	0	0	0	
Carleton, 1.	0	0	0	0	0	
Dean, 1.	0	0	0	0	0	
xxx-Reynolds	1	0	0	0	0	
Total	34	2	5	24	7	

NEW-YORK (A)

a.b.	p.	c.	s.	r.	a.
Crossetti, ac.	3	0	0	1	0
Rolfe, 3b.	4	0	1	0	1
Henrich, cd.	4	0	0	3	0
DiMaggio, c.c.	3	1	1	1	0
Gehrig, 1b.	4	1	1	4	1
Dickey, r.	3	1	1	12	0
Selkirk, cg.	3	0	0	2	0
Gordon, 2b.	4	1	2	3	0
Pearson, 1.	3	1	1	2	0
Total	31	5	7	27	5

xx—Frappa pour Russell à la 7e.
xx—Frappa pour Jurgens à la 9e.
xxx—Frappa pour French à la 9e.
Chicago 0001010—2
New-York 0002201X—5

Sommaire: Erreurs: Crossetti, Gordon, Herman. Points produits par: Marty 2, Gordon 3, Rolfe, Dickey. Deux-buts: Hack, Crossetti, Gordon, Marty, Dickey. Points mérités: Chicago 1; New-York 5. Laissés sur les buts: Chicago 7; New-York 8. Buts sur balles de Pearson 2 (Hack, Herman); Bryant 5 (DiMaggio, Dickey, Crossetti 2, Selkirk); Russell 1 (Pearson). Retirés au bâton, par Pearson 9 (Reynolds 2, Hartnett, Collins, Jurgens, Herman 2, Bryant, Hack); Bryant 3 (Crossetti, Selkirk, Gordon). Sommaire des lanceurs: Bryant, 4 points, 6 coups sûrs, en 5-1-3 manches; Russell, 0 point, 0 coup sûr, en 2-3 manche; French, 1 point, 1 coup sûr, en 2 manches. Lanceur perdant: Bryant. Arbitres: Sauer (L.N.) au marbre; Hubbard (L.A.) au 1er but; Moran (L.N.) au 2e but; Kolls (L.A.) au 3e but. Temps 1:57.

Jules Audy et Guimbretière sont en tête

La seizième classique cycliste de Montréal a été inaugurée au Forum hier soir lorsque six mille personnes ont assisté au départ des six jours, organisés par Harry Mendell et qui réunissent douze équipes qui paraissent assez bien balancées. M. W.R. Bulloch, député Westmount, a donné le signal du départ après que les athlètes eurent paré aux applaudissements de l'assistance.

La lutte fut intéressante durant toute la soirée et lorsque les derniers spectateurs quittèrent le Forum aux petites heures, six équipes étaient sur un pied d'égalité pour la distance parcourue mais à la reprise de la lutte ce matin Jules Audy et Marcel Guimbretière prirent l'avance d'un tour sur leurs plus proches concurrents, mais les frères Peden, de l'Ouest canadien, menaient sur le total des points enregistrés au cours des sprints avec un total de 41 contre 40 pour les meneurs du peloton, pendant que les Allemands, Kilian et Vopel, avaient 39 points à leur crédit.

Walthour et Crossley suivaient avec 36 points pendant que Lepage et Thomas, qui sont en dernière place dans le classement, avaient un total de 20 points.

Les vainqueurs de l'an dernier, Kilian et Vopel, étaient à deux tours des meneurs à 8 heures ce matin mais ces deux cyclistes paraissaient très tristes et semblaient ménager leurs forces car ils savent que l'épreuve ne se terminera que samedi prochain.

Le Français Marcel Guimbretière s'est assuré les sympathies de la foule dès le début de l'épreuve. Guimbretière ne s'en est laissé imposer par personne dans les chasses, et dans les sprints, il s'est fait grandement valoir.

Les 12 équipes en lice ont établi un record en parcourant 31 milles et 5 tours durant la première heure. L'ancien record était de 27 milles et deux tours. Ceci est dû à ce qu'une seule chute s'est produite pendant la première heure. Charles Willisky a fait cette chute lorsqu'un de ses pneus a crevé, mais il a pu revenir en piste après un délai de 5 ou 6 minutes.

Une chute qui aurait pu avoir des conséquences plus graves s'est produite un peu plus tard, après le premier de la série de sprints de 11 heures, Audy accrochant une de ses roues dans la bécane de Moretti. Tous deux sont tombés et Moretti s'est relevé sans blessure, mais Audy s'est froissé des muscles de l'épaule et il a dû quitter la piste. Il est revenu dans la mêlée après un quart d'heure et la foule l'a applaudi longuement.

La course durait à peine depuis quelques minutes lorsque O'Brien et Testa ont commencé la première chasse. Les frères Peden ont été les premiers à gagner un tour. 23 tours ont été gagnés par diverses équipes pendant cette chasse.

Les dames seront admises gratuitement mardi et mercredi au Forum, dans l'après-midi, avant 5 heures. Elles n'auront qu'à payer 5 sous pour la taxe d'amusement.

Voici les résultats des sprints: 10 heures

1 Peden, Audy, Georgetti, Saavedra.	
2 Guimbretière, Peden, Walthour.	
3 Georgetti, Peden, Gleding.	
4 Bédard, DeBacco, Fielding.	
5 Crossley, Peden, O'Brien, Testa.	
11 heures	
1 Saavedra, Rodman, Vopel, Peden.	
2 Walthour, Vopel, Peden, Ottevaire.	
3 Guimbretière, W. Peden, Kilian, DeBacco.	
4 Thomas, Testa, DeBacco, Bédard.	
5 Guimbretière, Kilian, DeBacco, W. Peden.	

CLASSEMENT A 8 H. CE MATIN

	M. T. Pts
Audy-Guimbretière	187 40
Peden-Peden	186 9 41
Walthour-Crossley	186 9 36
Georgetti-Moretti	186 9 14
Gadoul-Ottevaire	186 9 14
DeBacco-Testa	186 9 12
Kilian-Vopel	186 8 39
DeBacco-Saavedra	186 8 14
O'Brien-Yates	186 7 13
Rodman-Bédard	186 5 16
Willisky-Fielding	186 5 1
Lepage-Thomas	186 3 20

La part des joueurs s'est élevée à \$434,094.66. Les deux premiers clubs ont obtenu 70 pour cent soit \$304,866.226. Les Yankees, comme vainqueurs, recevront \$182,319.76 et les Cubs \$121,546.50.

Le gérant Joe McCarthy et vingt-deux joueurs des Yankees, trois instructeurs, le lanceur des pratiques et l'entraîneur du club reçoivent chacun une part complète de \$5,815.28.

La part des Cubs est divisée en 26 parties, soit \$4,674.87 pour chacun. Auparavant le record était de \$5,593.17 lorsque les Yankees ont triomphé en 1927. Le record le plus élevé est de \$6,544, part des Tigers de Detroit qui ont battu les Cubs en six parties en 1935.

Le résultat du football

SAMEDI DERNIER	Intercollegiale:
McGill	4
Western	1
Toronto Varsity	13
Queen's	6

Interprovinciale:

Ottawa	37
Montréal	0
Toronto	21
Hamilton	8
Intermédiaire:	
Western	7
Varsity	4
Ottawa	8
Queens	2
O.A.C. (Guelph)	5
Bishops	7
Loyola	4

O.R.F.U. Intermédiaire:

Sarnia	14
Stratford	13
LES CLASSEMENTS INTERCOLLEGIABLE	
W. L. F. A. Pts	
McGill	1 0 4 1 2
Varsity	1 0 13 6 2
Queens	0 1 6 13 0
Western	0 1 1 4 0
INTERPROVINCIALE	
W. L. F. A. Pts	
Ottawa	1 0 37 0 2
Argos	1 0 21 8 2
Montréal	0 1 0 37 0
Hamilton	0 1 8 21 0

Le Canadien l'emporte sur le Maisonneuve

Le Canadien, de la Ligue Senior de Montréal, a triomphé du Maisonneuve, de la Ligue Intermédiaire, hier après-midi au Stade Maisonneuve, par un résultat de 16 à 13 dans la première partie d'une série de deux dans trois qui doit décider du championnat senior de l'île de Montréal et la possession de la coupe Galarneau. La deuxième rencontre aura lieu dimanche prochain au même endroit et promet d'attirer une assistance encore plus considérable que celle d'hier.

La joute d'hier fut très contestée mais dénuée de brutalité, seulement quatre punitions de deux minutes furent infligées, dont deux à chaque club. La première période a pris fin alors que le Canadien menait par 4 à 2 et la deuxième les a vus de nouveau en avant par 9 à 6 et dans la troisième période chaque club comptait trois fois et le Bleu Blanc Rouge cennait par 12 à 9 au début de la quatrième période. Eddie Green, Hervé Lafrance et Coco Blanchard complaient chacun trois fois pour le Canadien, pendant que Moulins, Freddy Angie, Gordie Lennox, Marcel Matte, Jimmy Green, Armand Boyer et Ossie Osborne complaient chacun une fois pour les gagnants avec Mullins ayant trois assists. Paul Aquin et Gaston Dorais ont chacun compté trois fois pour le Maisonneuve avec Buster Beaver, Jimmy Alfred, Freddy Foy, John Diabo, Gaston Bourdon, Harold French et Gaston Desmarais complaient chacun un point. Freddy Foy a eu le plus d'assists, soit quatre.

Le Canadien avait ces deux gardiens de but, Edmond Archambault et Russ Wheaton et chacun ont gardé les buts pour deux périodes. Léopold Côté était dans les buts du Maisonneuve mais son manque d'expérience n'a pas aidé beaucoup la cause du club du Dr J.-P. Doutre. Le Maisonneuve était renforcé des Indiens Jimmy Alfred, John Diabo, Harold French et Joe Farmer du Cagranawaga ainsi que de Hugh Curran du Verdun senior.

Les statistiques de la série mondiale

CLASSEMENT FINAL	G.	P.
New-York, L.A.	4	0
Chicago, L.N.	0	4

PREMIERE PARTIE (à Chicago)

Comment faire une enquête d'histoire locale

Le premier colon — Le sol — La date de la première gelée et celle de la dernière — Interroger les vieilles gens, les correspondances familiales, les archives des notaires — L'évolution économique — Quand se sont créés les premiers moulins à scie? etc.

Qu'est-ce qui fait entrer le plus d'argent dans la paroisse? — Le tourisme — Les mouvements de la population, etc.

M. Raoul Blanchard esquisse, dans l'"Enseignement secondaire au Canada", une orientation des recherches locales

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU CANADA, revue des collèges et des éducateurs, a publié dans son numéro de février 1938 un article de M. Raoul Blanchard, géographe, sous le titre suivant: ENQUÊTE D'HISTOIRE LOCALE. Le "Devoir" croit bon de reproduire ces pages intéressantes.

La direction de la revue a fait précéder l'article de l'auteur de l'EST DU CANADA FRANÇAIS des trois paragraphes suivants:

Enquête d'histoire locale

Plusieurs maisons d'enseignement secondaire sont le siège de sociétés d'histoire régionale dont l'activité, depuis quelques années, a largement contribué à la formation d'un esprit plus curieux, plus ouvert, et aussi plus réaliste. On a même institué, en certains milieux, des concours d'histoire locale chez les élèves. Ces concours ont donné des résultats extraordinaires. Pour s'en convaincre, on pourra consulter, par exemple, les dossiers plus que remarquables des concurrents du Séminaire de Chicoutimi.

Ces enquêtes devraient se généraliser. Les professeurs, les élèves, les membres des sociétés d'histoire régionale, les prêtres du ministère paroissial, etc., ont un champ d'action facile d'accès et où la besogne utile et captivante ne manque pas.

Pour aider les bonnes volontés, nous avons demandé au géographe Raoul Blanchard de nous donner quelques indications sur la façon de mener une enquête. Sa connaissance du milieu québécois, où il a mené quelques centaines d'enquêtes, le désignait pour cette tâche. Les professeurs tireront grand profit de ses suggestions, tant pour eux-mêmes que pour leurs élèves.

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai constaté, au cours de mes pérégrinations à travers la province, qu'on était dans la plupart des paroisses assez mal renseigné sur le passé et même le présent de la localité où l'on habite. Il est probable que cette indifférence n'est qu'apparente; elle tient à l'embarras où se trouvent les gens de bonne volonté, hésitant sur l'objet des recherches à effectuer, et sur la façon de les effectuer. Ce serait une bonne œuvre que d'aider ces jeunes volontés; j'ai donc cédé sans me faire prier aux instances de l'abbé Albert Tessier me demandant d'esquisser une orientation de ces recherches locales. On trouvera donc ici quelques notions de méthode, que m'ont suggérées mes propres travaux; je suis persuadé d'ailleurs qu'il existe d'autres moyens d'approcher ces problèmes.

I — Les origines

Il est toujours intéressant de sa-

Adoptez
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de

J. A. DESY,
(Limitée)

Qualité supérieure
Montréal

La conquête économique

Les Forces essentielles

par

M. Edouard Montpetit

Introduction.

Vers la supériorité.

La science économique:

1. Le cycle des richesses.

2. La loi fondamentale.

3. La méthode.

4. L'expression.

5. Pour la nation.

6. Conclusion.

Nos forces économiques.

L'indépendance économique.

Errol Bouchette et l'indépendance économique du Canada français.

L'importance du capital humain.

La veillée des berceaux.

Volume de 292 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.

Service de librairie du Devoir

430 Notre-Dame est, Montréal.

étaient leurs effectifs? Où vendraient-ils? Par quelles phases ont-ils passé? S'ils sont disparus, pour quoi?

D'autres établissements industriels se sont-ils créés? Qui les a fondés? Capitaux français ou anglais? Employant un pouvoir d'eau, la vapeur, l'électricité? Quel type de fabrications? Où prenait-on les matières premières et comment les transportait-on? Où vendait-on les produits fabriqués? Combien de mains? Par quelles phases a passé l'établissement?

V — L'économie actuelle

Ici, l'enquête est aisée. Il suffit d'interroger les compétences, et il y en a toujours. On pourra ainsi dresser un tableau de la vie actuelle de la paroisse.

Il me paraît qu'on peut poser la question de la manière suivante: qu'est-ce qui fait entrer le plus d'argent dans la paroisse? Est-ce l'agriculture, la coupe du bois, l'industrie, le commerce, le tourisme? On trouvera ainsi l'ordre dans lequel se rangent les divers phénomènes de l'économie actuelle.

Pour l'agriculture, il conviendra également de distinguer les divers ordres d'activité en essayant d'apprécier leur valeur respective. Est-ce le bœuf qui rapporte le plus? Ou se placent, dans cette liste des valeurs, la viande de porc, de bœuf, d'agneau, le lait en nature, la crème, le sucre ou le sirop d'érable, les pommes de terre, le foin, les grains, les volailles et oeufs, le tabac, les produits maraîchers? Enfin à quels marchés vont ces produits?

En ce qui concerne le bois, s'agit-il de propriétaires qui tirent de leur terre, pour le vendre hors de la paroisse, du bois de chauffage, du bois de sciage ou de pulpe? Ou bien d'hommes faisant une besogne de chantiers d'hiver et de drave au printemps? Dans ce cas, essayer de déterminer où ils vont, pour combien de temps, combien ils sont, journaliers, fils de cultivateurs, cultivateurs même.

Pour l'industrie, faire la liste des établissements industriels de la paroisse, en excluant les artisans. Reprendre les indications déjà esquissées à propos de l'évolution industrielle, c'est-à-dire rechercher pour chaque établissement quelle est la nature et la puissance du moteur, la nature des objets fabriqués, la quantité de matières premières utilisées et leur provenance. Le volume ou la valeur des produits, le marché qu'ils desservent, les modes de transport des matières premières et des objets fabriqués; enfin la main-d'œuvre utilisée, saisonnière et annuelle, la provenance de cette main-d'œuvre; où elle habite; s'il existe ou non du chômage.

Le commerce est une rubrique qui ne concerne pas le marchand général isolé. Il s'agit de déterminer si la paroisse est un centre où l'on vient du voisinage acheter et vendre, et jusqu'à quelles limites s'étend cette influence commerciale. Pour les petites paroisses rurales, examiner quel est le grand marché dans le rayon duquel elle se trouve pour ses ventes comme pour ses achats.

Enfin le tourisme peut donner lieu à des enquêtes délicates mais pleines d'intérêt. Pourquoi une paroisse attire-t-elle des touristes, et depuis quand? D'où viennent-ils? Qu'a-t-on fait pour les attirer et les recevoir? Combien d'hôtels, de pensions, de villas louées, de villas possédées par des étrangers, de clubs, de camps? Quel est le rôle joué par la chasse, la pêche? Combien de personnes résident en été et pour combien de temps? Combien aux fins de semaine? Combien aux sports d'hiver? Enfin essayer de déterminer la somme d'argent apportée par le tourisme, en totalisant les frais d'hôtel, de pension, les locations, les achats de produits locaux, les salaires des employés et des servantes des réparations à effectuer, la plus-value sur tous les produits agricoles.

VI — Mouvements de population

Il reste un dernier aspect à considérer, et il est de grande importance: c'est celui des flux et reflux de population, engendrés par la balance des naissances et décès, ainsi que les mouvements d'émigration et d'immigration.

Il existe, au moins depuis 1851, un remarquable instrument de travail, le Recensement décennal du Canada. Il permet d'établir pour chaque paroisse la courbe du peuplement de 1851 à 1931. Mais ne pas négliger le fait que des paroisses se sont fréquemment dédoublées au cours de cette période, et tenir compte des repercussions qu'entraîne cette segmentation.

La courbe du mouvement de population une fois établie, il s'agit de l'expliquer. Pour cela, dresser le total de l'excédent des naissances sur les décès, au cours de la période considérée; on trouvera les chiffres annuels dans chaque presbytère. Supposons par exemple que la paroisse ait été formée en 1871 avec 830 âmes et n'ait pas été modifiée par la suite. L'excédent des naissances sur les décès de 1871 à 1931 se trouve être de 345. En admettant que personne n'ait quitté la paroisse au cours de la période et qu'aucun étranger ne soit venu s'y établir, le recensement de 1931 devrait donner 830 + 345 = 1175 âmes. S'il fournit un chiffre moins élevé, nous sommes sûrs des êtres qu'il y a eu émigration; plus élevé, qu'il y a eu immigration.

Ce n'est là qu'une indication générale. Pour savoir plus, il faut recourir aux archives des presbytères et de nouveaux aux souvenirs des anciens. Y a-t-il eu émigration aux Etats-Unis, et à quels moments? Où allaient les émigrants? Quelles besognes faisaient-ils aux Etats? Proportion de ceux qui sont revenus. De ceux qui sont restés. Influence de cette émigration vers les villes? Lesquelles? et quand? Combien de départs? Émigration vers les paroisses de colonisation en particulier vers l'Abitibi? Y a-t-il

Au congrès de l'ACFAS

La science et notre vie nationale

"Les déficiences de notre culture viennent surtout de notre carence dans le domaine scientifique" — Progrès — La science et le gouvernement

Le discours présidentiel du R. F. Marie-Victorin

Après avoir parlé du visage actuel de la science dans son discours présidentiel, prononcé samedi soir au congrès de l'Acfas, aux Trois-Rivières, le Frère Marie-Victorin a traité longuement de la science et de notre vie nationale. Voici la première tranche de cette partie de son discours:

La science et le droit à une vie nationale

On doit établir entre la science et la vie nationale un rapport de nécessité: dans le monde moderne la culture scientifique est l'un des indices de civilisation.

Un peuple sans élite scientifique — il faut dire la même chose de l'élite littéraire ou artistique — est dans le monde présent condamné, quelles que soient les barrières qu'il élève autour de ses frontières. Et le peuple qui possède ces élites vivres, qui sont l'exiguité de ses frontières et le nombre et la puissance de ses ennemis.

Ce n'est pas que l'homme qui pense doit se rallier au mythe romanesque de la science toujours bienfaisante, mythe qui, avec celui du progrès continu, a dominé et empoisonné toute une époque, la nôtre. L'histoire de la science est l'histoire des erreurs, c'est entendu. Mais seuls les hommes de science ont le droit de douter de la science, disaient avec raison Charles Richet. D'ailleurs, ce doute méthodique, les hommes de science se l'approprient avec assez de verve, pour que, à l'instar de Cyrano de Bergerac, ils ne souffrent pas que les autres le leur servent.

Malgré les erreurs scientifiques du passé qui furent grandes et parfois ridicules, qui osent prétendre sans rougir que la connaissance est l'ennemie de l'homme, et qu'il faut revenir à la caverne et au silex taillé?

Tous les hommes, toute cette mobile poussière d'humanité qui s'agrippe à la machine ronde, bénéficiant des conquêtes scientifiques. L'Arabe, qui méprise la science de l'infidèle, traverse néanmoins le désert en auto-chenille. Même ceux qui écrivent que l'esprit scientifique et géométrique ne sert à former que des âmes utilitaires, ceux-là vont en auto, emploient le téléphone et la radio, se font radiographier et en face du chirurgien, fuient la souffrance dans l'anesthésie.

Mais utiliser tous les jours les conquêtes de la science sans collaborer à son développement; jouir du progrès sans fournir sa part des institutions et des hommes, ouvriers de ces progrès, n'est-ce pas là l'attitude des peuples esclaves d'autrefois, des peuples inférieurs d'aujourd'hui?

Il nous faut bien l'avouer, nous autres, Canadiens français, ne collaborons guère, comme peuple, au grand mouvement scientifique moderne. Ceux que nous appelons nos hommes de science ne le sont que bien rarement sur le plan international. Nous appliquons des théories à l'atelier, et des recettes chimiques à l'usine, mais nous sommes plus étrangers à la genèse de ces découvertes que les Paléolithiques et les Peaux-Rouges. Car les Paléolithiques avaient inventé le feu et la taille du silex, étapes géantes en somme sur le chemin de la civilisation. Nos Peaux-Rouges, que nous avons accoutumés de placer au bas de l'échelle humaine, avaient créé dans l'environnement du Bouleau et de l'Épinette une "culture" qui était une merveille d'ingéniosité et d'adaptation.

La science et la pensée nationale

Est-il besoin de dire, ou de redire, quelles lisières cette carence dans un domaine essentiel impose à notre pensée nationale?

Je n'ai ici, on le pense bien, ni le temps, ni le désir de faire la synthèse d'une telle synthèse est possible, de notre pensée nationale.

Nous sommes un peuple formé surtout de paysans dont la philosophie naturelle toujours solide et souvent nuancée reste une permanente ressource, une réserve de matières premières sur laquelle il nous faudra toujours tirer.

Notre classe bourgeoise est tâcheronne comme la classe paysanne, et son domaine de pensée est également circonscrit au quotidien et au concret. Notre élite intellectuelle est formée d'éléments retranchés dans des champs clos: milieux dits professionnels, milieux politiques, milieux ecclésiastiques.

émigration d'hiver de jeunes filles en service dans les villes et revenant pour l'été. En sens inverse, la paroisse a-t-elle reçu des immigrants, des colons? Venant d'où, et combien? Et quel succès ont-ils obtenu?

Tels sont les principaux types de recherche que je me permets de suggérer. Je le répète, je suis persuadé qu'il en existe d'autres et d'autres méthodes de travail. Par exemple, je n'ai pas fait allusion aux événements d'ordre ecclésiastique, pour lesquels chaque presbytère dispose de solides archives. J'ai voulu avant tout attirer l'attention de chercheurs de bonne volonté sur une foule de sujets qu'ils ne savent comment employer. Je souhaite de tout coeur que ces modestes indications puissent leur être utiles.

Raoul BLANCHARD,
de l'Université de Grenoble, France.

petits cénacles, grandes associations ou clubs, dont l'imprécision des buts est en raison directe du nombre des membres, et qui semblent une persistance lointaine de l'instinct grégaire de la horde. Nous ne possédons guère encore ce que l'on pourrait appeler une pensée totalitaire ou au moins suffisamment définie, exprimant les divers éléments d'une nationale: race, religion, culture.

Nous avons, il est vrai, une certaine conception plus instinctive que raisonnée de la race, car les Canadiens français issus d'un petit nombre de familles, forment une vaste tribu homogène. Nous avons d'autre part l'immense avantage d'avoir hérité de la plus haute forme de pensée religieuse qui soit dans le monde, la pensée catholique. Nous jouissons encore de cet autre immense avantage de l'unité religieuse, symbolisée et exprimée par les milliers de clochers qui s'élèvent à intervalles réguliers de la plaine, de la forêt et de la montagne.

Mais il ne suffit pas d'être de même sang et de prier le même Dieu pour que l'on puisse nous attribuer une pensée nationale. Il y faut l'aliment d'une littérature propre, d'un art distinctif. Il faut une ambiance de recherche et de création scientifique. On nous dit parfois qu'il faut penser nationale. Entendons-nous! Il faut d'abord penser humainement en communiant pleinement à l'universel. Ce n'est qu'ensuite que le national pourra venir particulariser et nuancer notre pensée.

Je laisse à d'autres la tâche d'évaluer le rôle de ce que nous avons de littérature canadienne et d'art canadien, dans la formation de la pensée nationale. Mais je maintiens que les déficiences de notre culture viennent surtout de notre carence dans le domaine scientifique. Dans un article intitulé "La Science et nous" publié il y a douze ans, je définissais certaines des attitudes qui sont à la base de la situation: ignorance de la profondeur de notre carence scientifique, exaltation de la vulgarisation aux dépens de la science véritable, méconnaissance de la valeur de la science, peur de la science, mépris pratiques de la science.

Rendons justice à qui justice est due en disant que depuis ce temps un très grand progrès a été opéré. Sauf de rares exceptions, on ne méprise plus la science et le savant, et dans les milieux où régnait la peur de la science, le croquemitaine a disparu. L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences n'est pas étrangère à ces très importants résultats. Saluons-la!

La science et le gouvernement

La vie nationale est en quelque sorte informée par cette institution que l'on désigne un peu vaguement sous le nom de gouvernement.

Il est une conception tout théorique qui considère la société comme un organisme, analogue aux vivants inférieurs, et qui, comme tous les organismes, est le jouet du "struggle for life".

Dans cette hypothèse d'allure biologique, le gouvernement devient un ensemble de réponses, de réactions, de tropismes déterminés par la fatalité des lois physiques, et où l'intelligence n'intervient guère, tout compte fait.

Si l'on se dégage de cette conception par trop déterministe, et si l'on attribue à l'intelligence une part dans la conduite des sociétés humaines, on doit se demander quel est le rôle de la science dans la technique du gouvernement de la nation.

Les grands rois d'autrefois protégeaient les savants au même titre que les artistes et les bouffons. Il y a un siècle ou deux, bien peu de points de tangence existaient encore entre la science et la politique. Lavoisier fut envoyé à la guillotine par une république qui disait n'avoir pas besoin de savants.

Mais les temps ont changé. La science — il s'agit surtout des sciences physiques et naturelles — a maintenant une importance sociale de première grandeur. Son influence est devenue avec le temps plus puissante et plus directe. Les besoins de l'homme ont augmenté en variété et en volume. Pour les satisfaire, on s'adresse à l'homme de science d'un côté, et de l'autre au sociologue et au politique.

Le malaise mondial actuel est, pour une part, l'expression d'un besoin de rajustement surgissant de l'effet de la découverte scientifique sur la structure économique, politique et sociale.

Tout gouvernement doit utiliser les conquêtes de la science pour les intérêts de la communauté. Qu'il s'agisse des problèmes de l'alimentation et de la santé publique, qui touchent aux domaines les plus secrets et les plus complexes de la biologie; qu'il s'agisse de l'efficacité et de la coordination des échanges commerciaux et des moyens de transport qui établissent les contacts entre les citoyens, ou qu'il s'agisse enfin de l'organisation des loisirs ou de la protection de la société, c'est surtout à la science que l'on demande aujourd'hui des solutions.

Mais ce n'est encore là que l'aspect le plus élémentaire de la question. Il y en a un autre qui consiste dans l'intégration à l'art du gou-

Chez
DUPUIS

Plateau 5151
local 202

PALETOTS D'HIVER

pour JEUNES GENS
et COLLEGIENS
10 à 20 ans

Genres: Raglan, Grenadier ou
Balmacon... CHACUN...

12.95

Chauds et confortables paletots de tweed épais ou drap duvetoux tout laine. Gris fer, marine, brun, tons en vogue pour l'hiver. Texture unie ou fantaisie.

PALETOTS DE CUIR

pour 10 à 20
ans. Coupe ample
laissant les
mouvements
libres.
CHACUN...

Cuir cordovan noir ou brun. Longueur ¾, ceintures circulaires, 4 poches, collet à revers, poignets cuir, doublure laine. Entièrement doublés de mackinaw.

DUPUIS — rez-de-chaussée
(De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

vernement des méthodes scientifiques de penser. Les officiers administratifs sont souvent choisis en raison de considérations où la science n'a qu'une importance secondaire. D'ailleurs, même quand ces administrateurs sont capables d'analyser les questions scientifiques, ils n'en ont généralement pas le temps.

Aussi tous les gouvernements modernes ont-ils senti la nécessité des comités d'experts scientifiques. Ces experts étudient au mérite les questions et les techniques et laissent aux administrateurs le soin de les appliquer et de tenir compte de contingences sociales et politiques.

L'entrée du gouvernement de la province de Québec dans cette voie nouvelle a déjà produit des fruits appréciables. L'enquête économique qui se poursuit sans bruit en intégrant certaines enquêtes scientifiques essentielles, pose des bases rationnelles sur lesquelles l'avenir construira. Certaines réalisations comme le Jardin zoologique de Québec, le Laboratoire de Biologie du Parc National des Laurentides, le Jardin Botanique de Montréal, la station biologique de Trois-Pistoles, certains rajustements industriels et agricoles, sont les résultats d'une opportune rupture avec la stérile tradition du "politique tout-jours et partout", et de la destruction des cloisons étanches entre la science, l'administration et la politique.

Je crois donc que, en dehors de tout souci de partisanerie politique, l'ACFAS peut et doit féliciter le gouvernement de la province de Québec de certaines importantes nominations, courageuses parce que non politiques, et de certaines créations, courageuses aussi, parce qu'elles rétrécissent singulièrement sur des points stratégiques le domaine du patronage politique. Je fais allusion ici entre autres à l'Office de Biologie, à l'Office de Géologie, à l'Office des Recherches scientifiques.

(à suivre)

La salle paroissiale
de Ste-Blandine

Sainte-Blandine, 10. — Jeudi soir, S. E. Mgr Courchesne bénira la salle paroissiale de Sainte-Blandine, construite par les paroissiens comme preuve d'attachement à leur cure, M. l'abbé Charles Michaud, à l'occasion du 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Feu Mme C. Corbeault

Nous apprenons le décès de Mme Calixte Corbeault. Lui survivait une fille, Marie-Anne, institutrice; un fils, François; un beau-frère, Zénon Corbeault, de Detroit, Michigan; deux belles-sœurs, Mme Vve O. Savard et Mme Z. Corbeault et plusieurs neveux et nièces.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: Bélair 3361.

STIMULE ET RAFRAÎCHIT

40 ans d'expérience l'ont placé à l'avant. Garde des breuvages au cola.



VAUT 2 FOIS SON PRIX

Prescriptions — Médecin — Opticien —
Pédicure — Kodaks — Plumes-réservoirs —
Les parfums les plus rares — Bandes her-
niaires — Bas élastiques — Comptoir —
Lunch.

Pharmacie SARRAZIN & CHOQUETTE

LA PHARMACIE LA PLUS COMPLETE A MONTREAL — OUVERTE JOUR ET NUIT

921, RUE SAINTE-CATHERINE EST

PLATEAU
9622

PHOTOS DEVELOPPEES
GRATUITEMENT
EN 2 HEURES